



Site Natura 2000 FR1102005 « Rivières du Loing et du Lunain »

Comité de Pilotage

28 Avril 2022



Ordre du jour

- Présentation de l'animation du site
« Rivières du Loing et du Lunain» en 2021
- Perspectives d'actions sur le site
- Présentation du projet d'extension du site
- Temps d'échanges



Animation 2021



Présentation du site Natura 2000

- Désigné Zone Spéciale de Conservation (Directive « Habitats, faune, flore ») en 2006
- DOCOB validé en 2012
- Structure animatrice : CCMSL qui a mandaté la FDAAPPMA 77 pour assurer l'animation du site
- Animation depuis février 2013

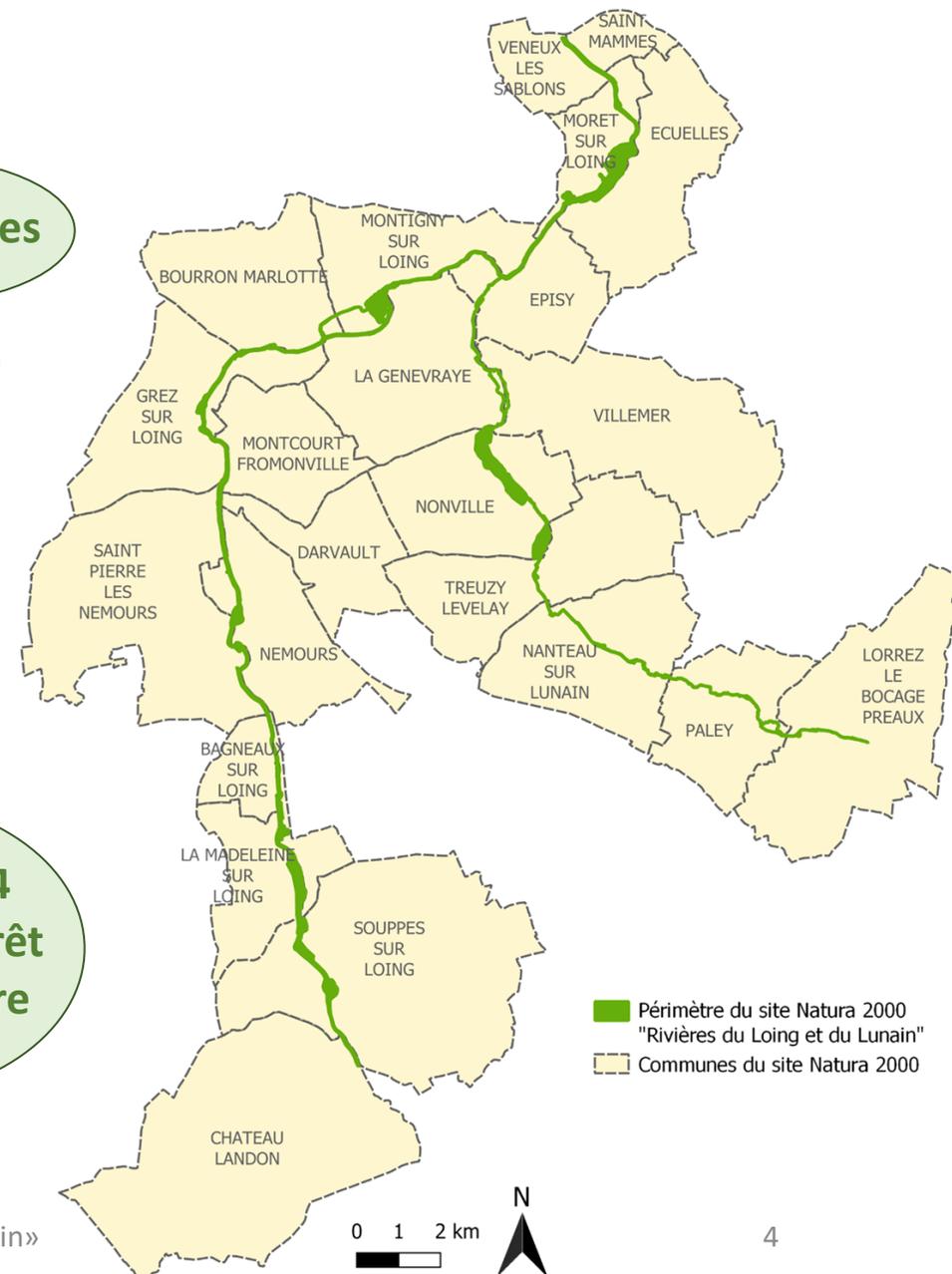
23 communes

2 rivières

58 km de
cours d'eau

Surface de
400 ha

7 espèces et 4
habitats d'intérêt
communautaire



Espèces d'intérêt communautaire

Lamproie de Planer
(*Lampetra planeri*)



Bouvière
(*Rhodeus amarus*)



Mulette épaisse
(*Unio crassus*)



Agrion de Mercure
(*Coenagrion mercuriale*)



Chabot fluviatile
(*Cottus perifretum*)



Loche de rivière
(*Cobitis taenia*)



Cordulie à Corps fin
(*Oxygastra curtisii*)



Habitats d'intérêt communautaire

Herbiers à renoncules



© FDAAPPMA 77

Mégaphorbiaies



© FDAAPPMA 77

Forêts alluviales



© FDAAPPMA 77

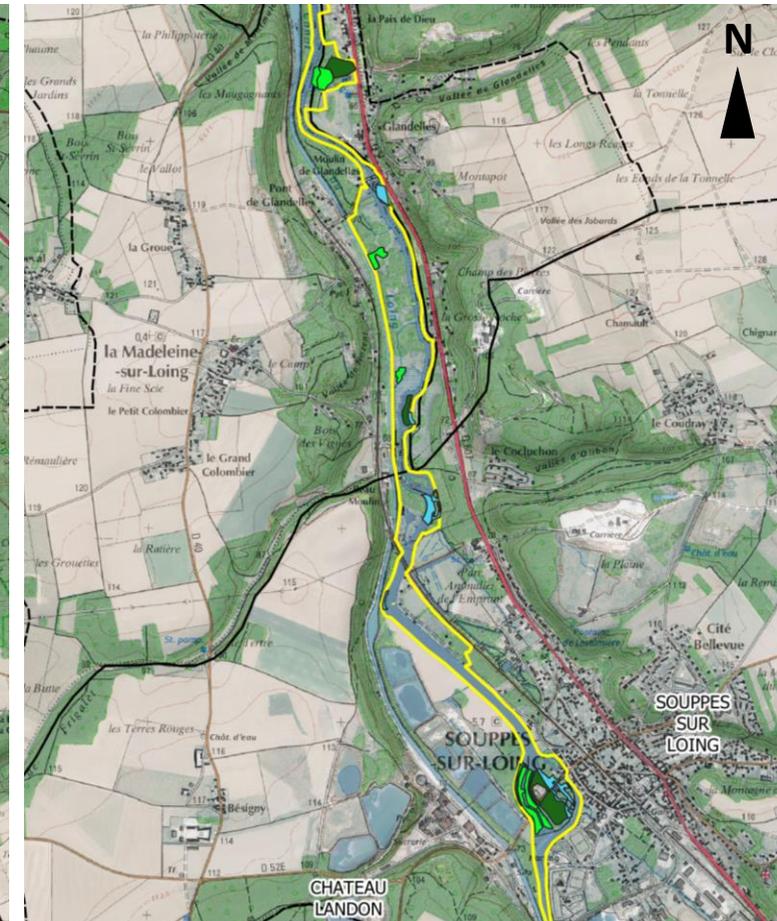
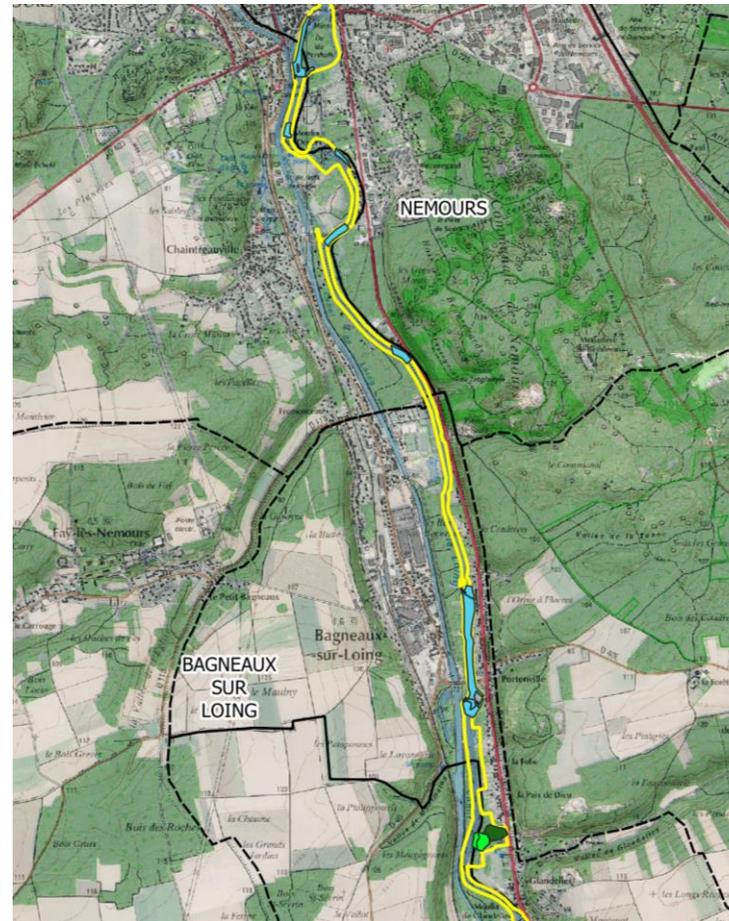
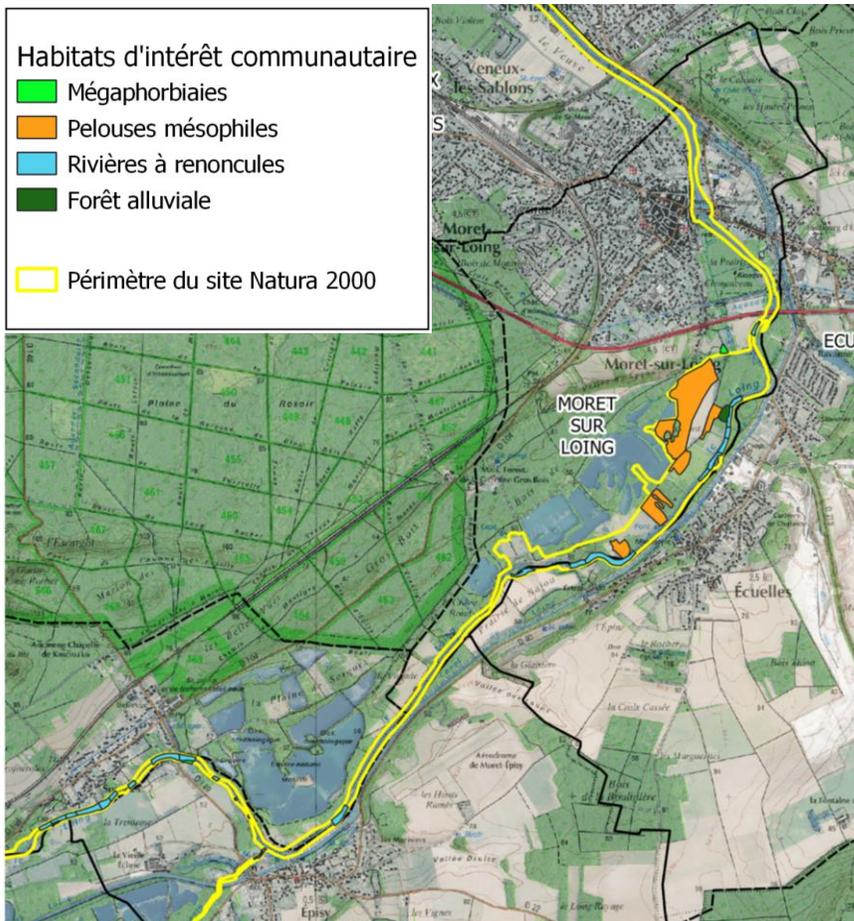
Prairies maigres de fauche



© FDAAPPMA 77

Habitats d'intérêt communautaire

Sur le Loing



Missions de la structure animatrice N2000

1. Information, communication et sensibilisation sur le site Natura 2000
2. Réalisation des suivis écologiques
3. Suivi des Evaluations d'Incidence Natura 2000
4. Veille à la cohérence des politiques publiques
5. Contractualisation, gestion de l'habitat et des espèces
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site



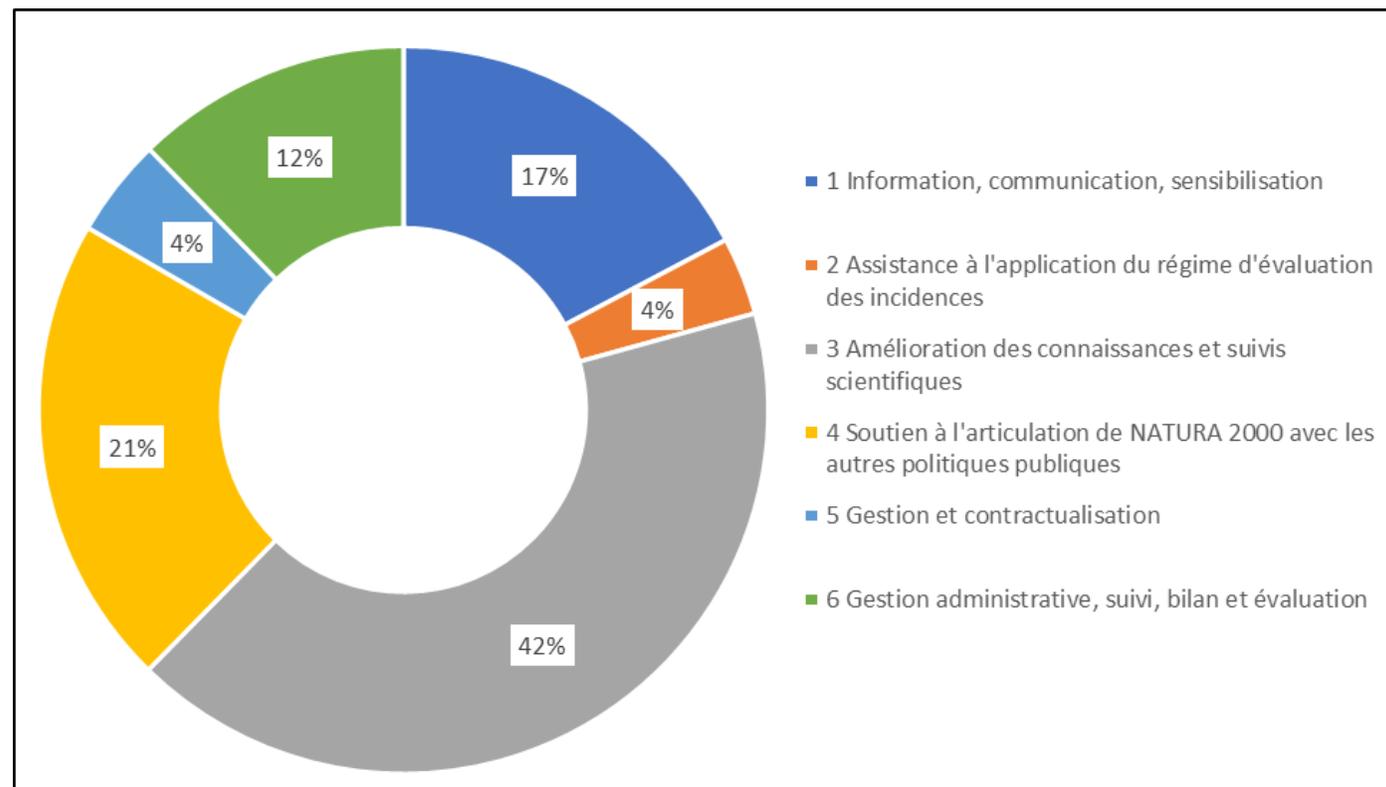
Bilan de l'animation du site en 2021

❖ Près de la moitié de l'animation consacrée aux suivis scientifiques :

- Mise à jour des données pêches
- Organisation des suivis
- Réalisation des suivis
- Analyse des résultats

❖ Part importante de l'animation consacrée au suivi des projets en cours sur le site ainsi qu'aux actions de communication et de sensibilisation

Répartition des activités de l'animation du site Natura 2000 en 2021 :



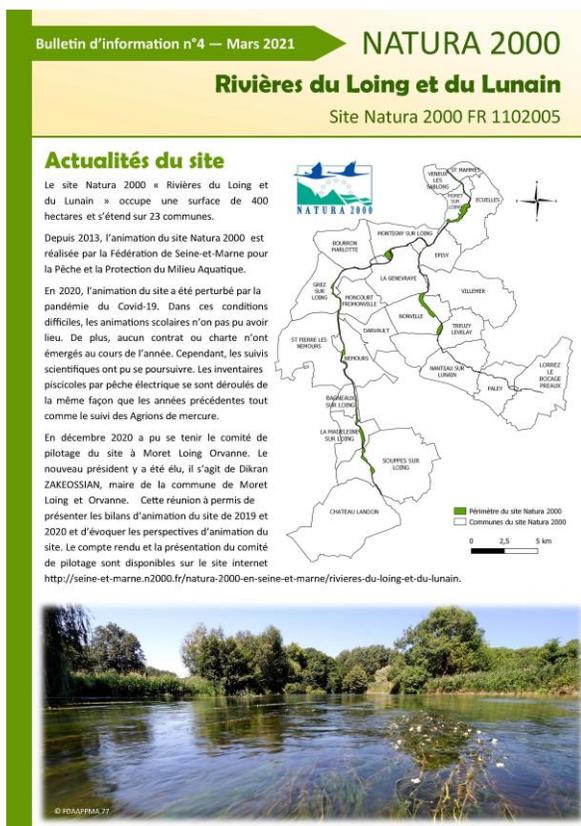
Missions de la structure animatrice N2000

1. Information, communication et sensibilisation sur le site Natura 2000
2. Réalisation des suivis écologiques
3. Suivi des Evaluations d'Incidence Natura 2000
4. Veille à la cohérence des politiques publiques
5. Contractualisation, gestion de l'habitat et des espèces
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site



Communication et information en 2021

- Mise à jour site internet <http://seine-et-marne.n2000.fr/>
- Réalisation d'un nouvel Infosite → Diffusion auprès des élus



- Mise à jour plaquette de présentation du site à destination du grand public
- Sensibilisation des élus, riverains et usagers du site
- Contacts réguliers avec les partenaires : EPAGE du Loing, CD77, OFB, AESN, etc.

Communication et information en 2021

Animation scolaire pour une classe
de CM1-CM2 dans l'école de Treuzy-
Levelay

→ 25 élèves sensibilisés



© FDAAPPMA 77 8/04/2022

Participation à la **Fête de la Nature** à
Moret-sur-Loing

→ 50 personnes sensibilisées



© FDAAPPMA 77



© FDAAPPMA 77

Une animation **gratuite** est proposée chaque année aux écoles
primaires des communes situées sur le site Natura 2000.

Inventaires piscicoles

Objectif : Suivi de l'évolution des populations piscicoles du site et notamment des populations des espèces d'intérêt communautaire

Méthode :
Pêche électrique

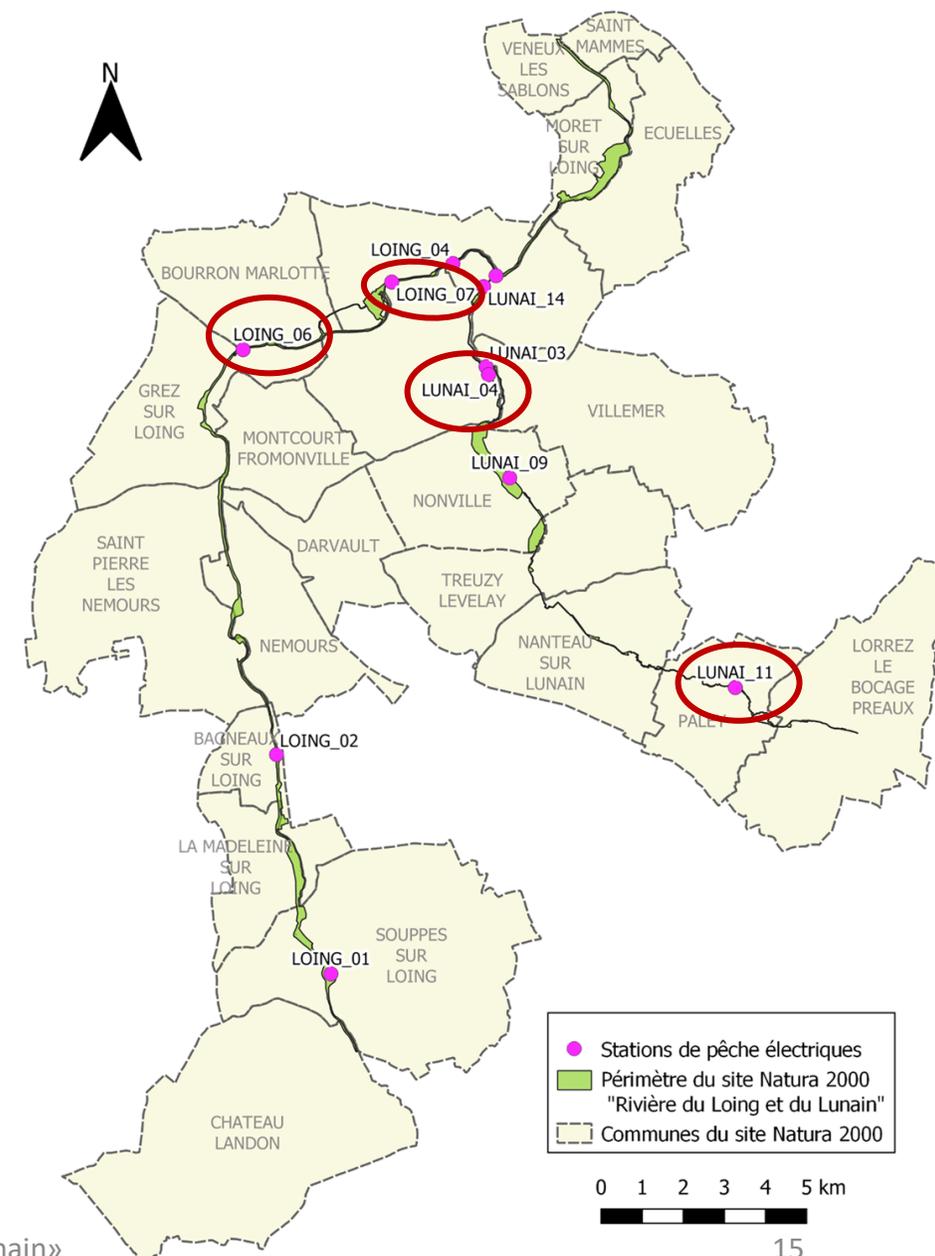


Inventaires piscicoles

- Réseau de suivi depuis 2014
- Rotation sur deux ans

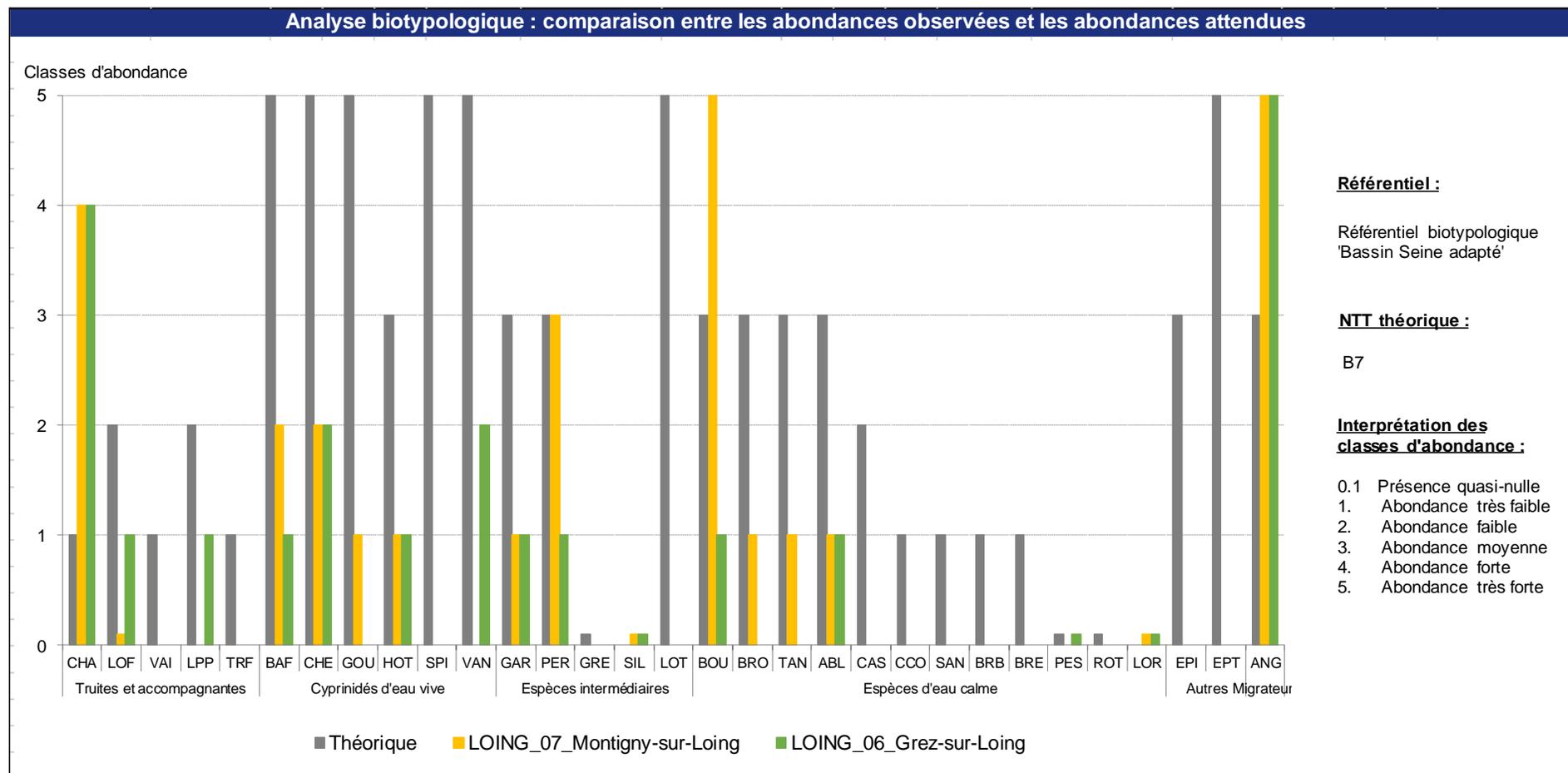
Stations inventoriées en 2021 :

Rivière	Numéro et Nom station
Lunain	Station LUNAI_4 à Captages Eau de Paris Villeron – Bras gauche
Lunain	Station LUNAI_11 à Paley – aval Petit Moulin
Loing	Station LOING_06 à Grez-sur-Loing – Aval Moulin de la Fosse
Loing	Station LOING_07 à Montigny-sur-Loing / La Genevraye – La « baignade de Montigny »



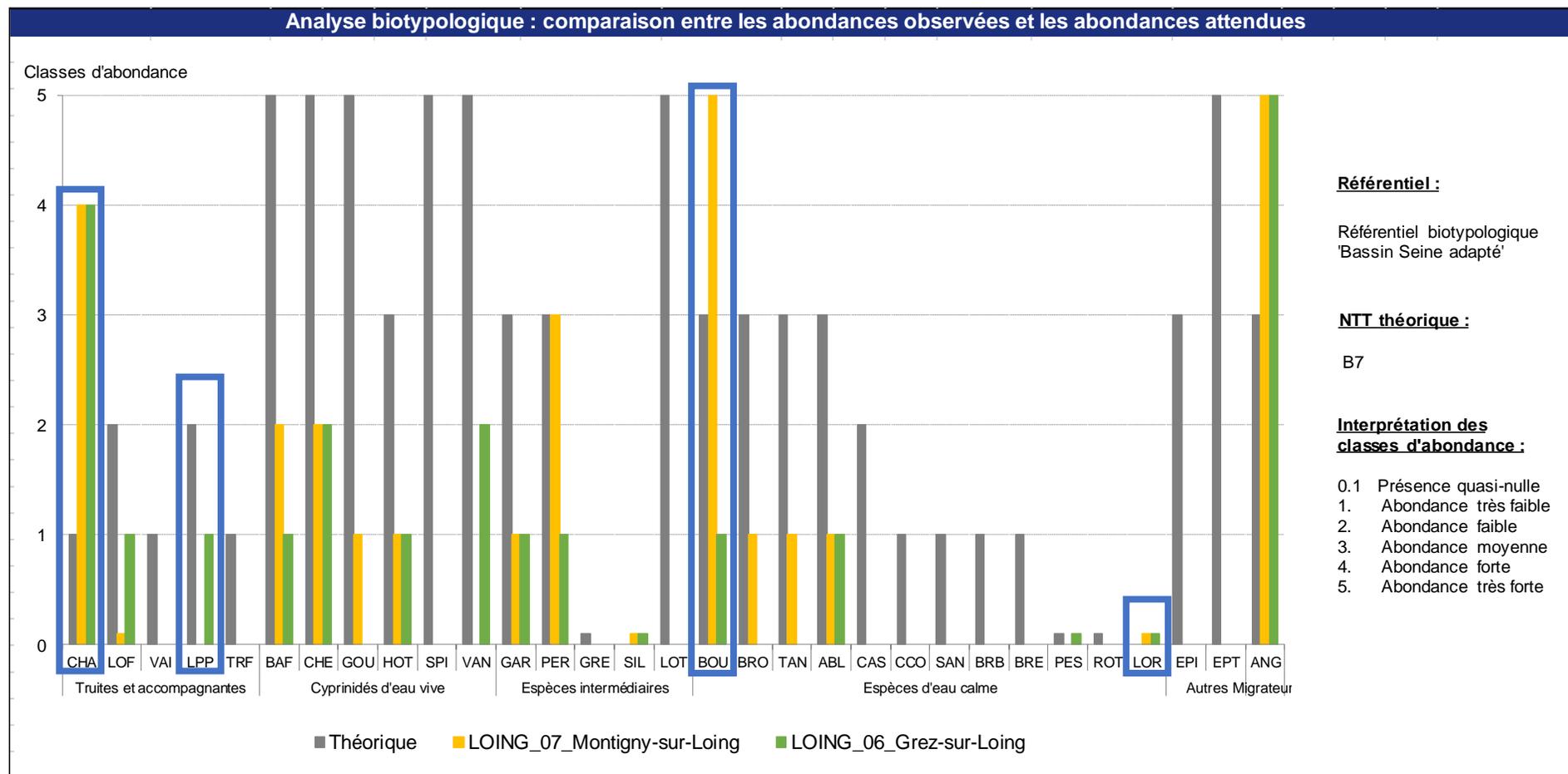
Inventaires piscicoles – Résultats LOING

- Entre 15 et 16 sp observées sur les 29 attendues en théorie
- 4 espèces d'intérêt communautaires présentes sur le Loing
- Abondance observée différente de celle attendue en théorie



Inventaires piscicoles – Résultats LOING

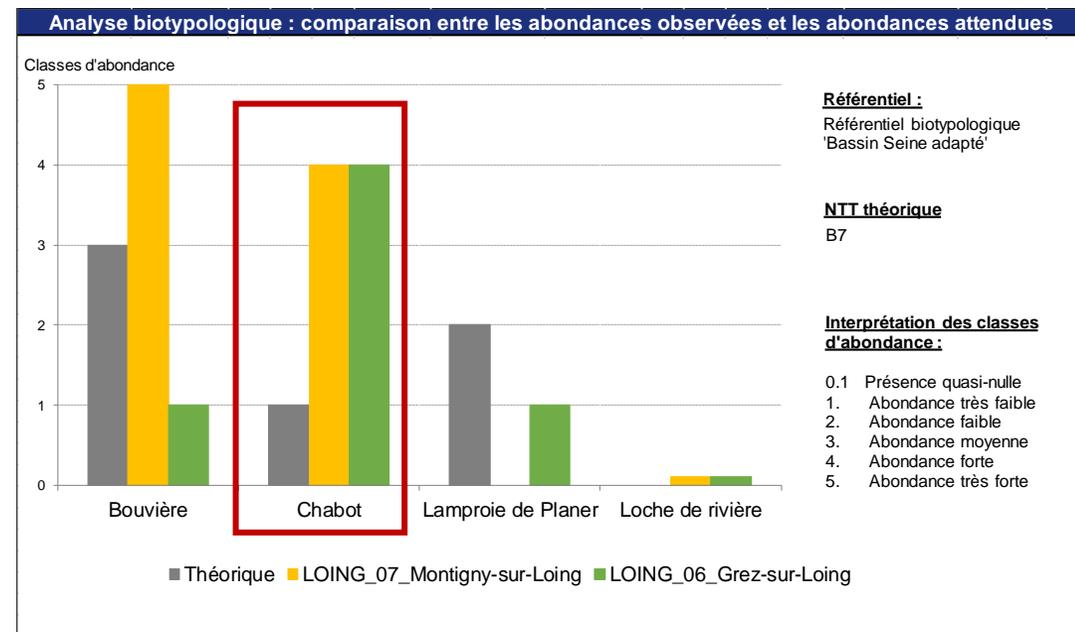
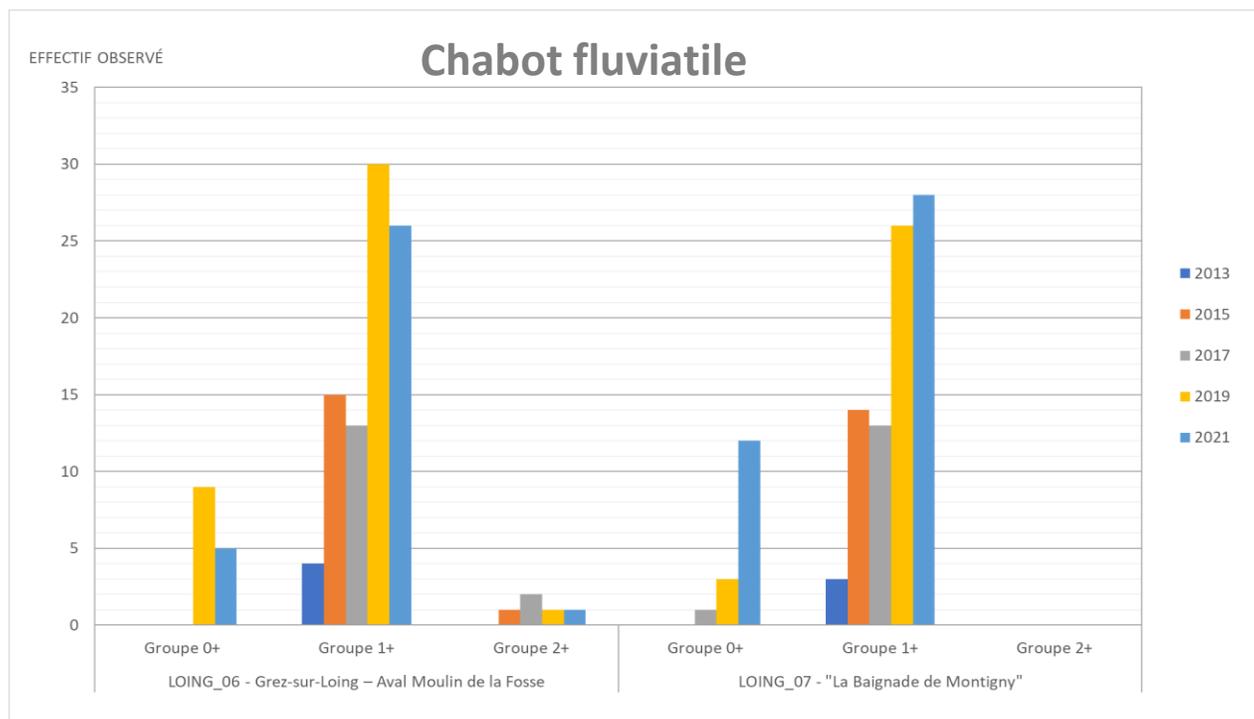
- Entre 15 et 16 sp observées sur les 29 attendues en théorie
- 4 espèces d'intérêt communautaires présentes sur le Loing
- Abondance observée différente de celle attendue en théorie



Inventaires piscicoles – Résultats LOING

Espèces d'intérêt communautaire

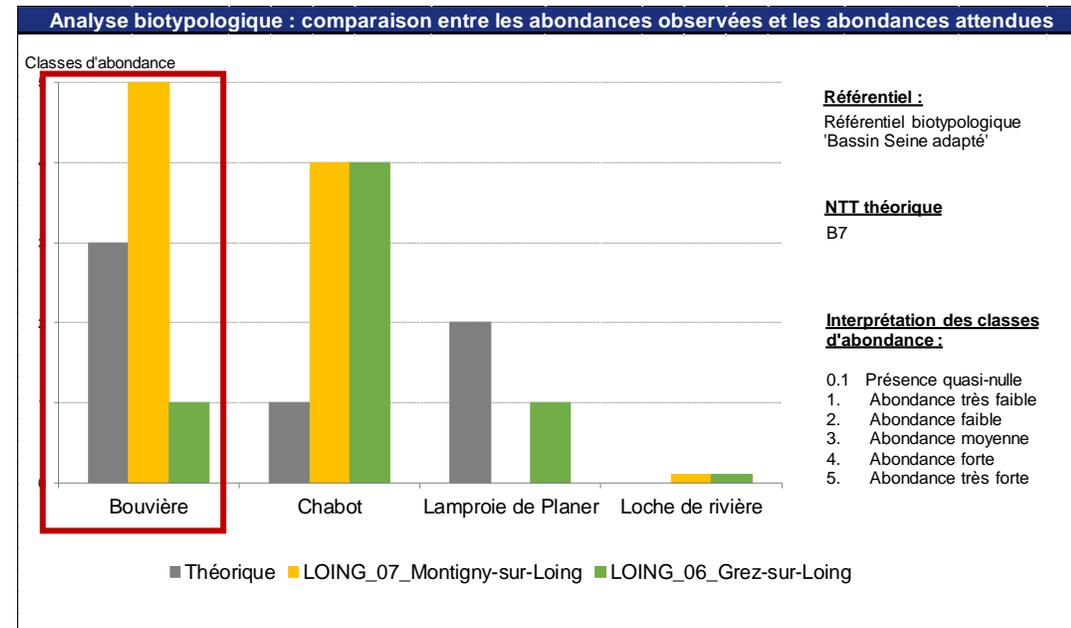
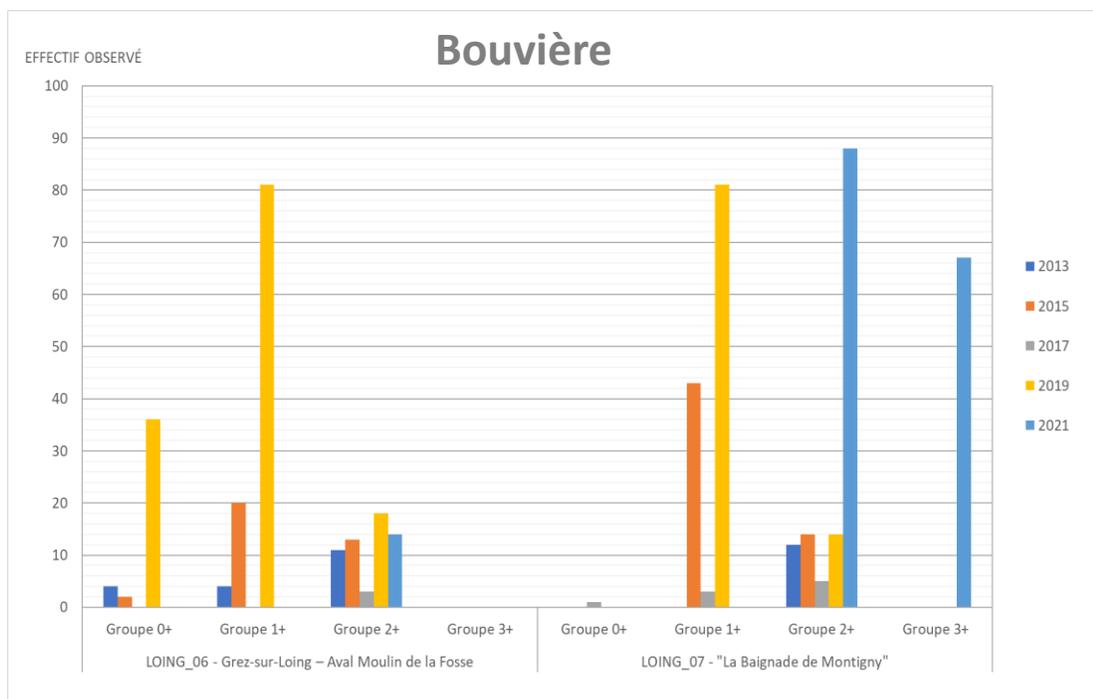
- Chabot surreprésenté sur les deux stations
- Reproduction avérée car observations d'individus de l'année lors des inventaires



Inventaires piscicoles – Résultats LOING

Espèces d'intérêt communautaire

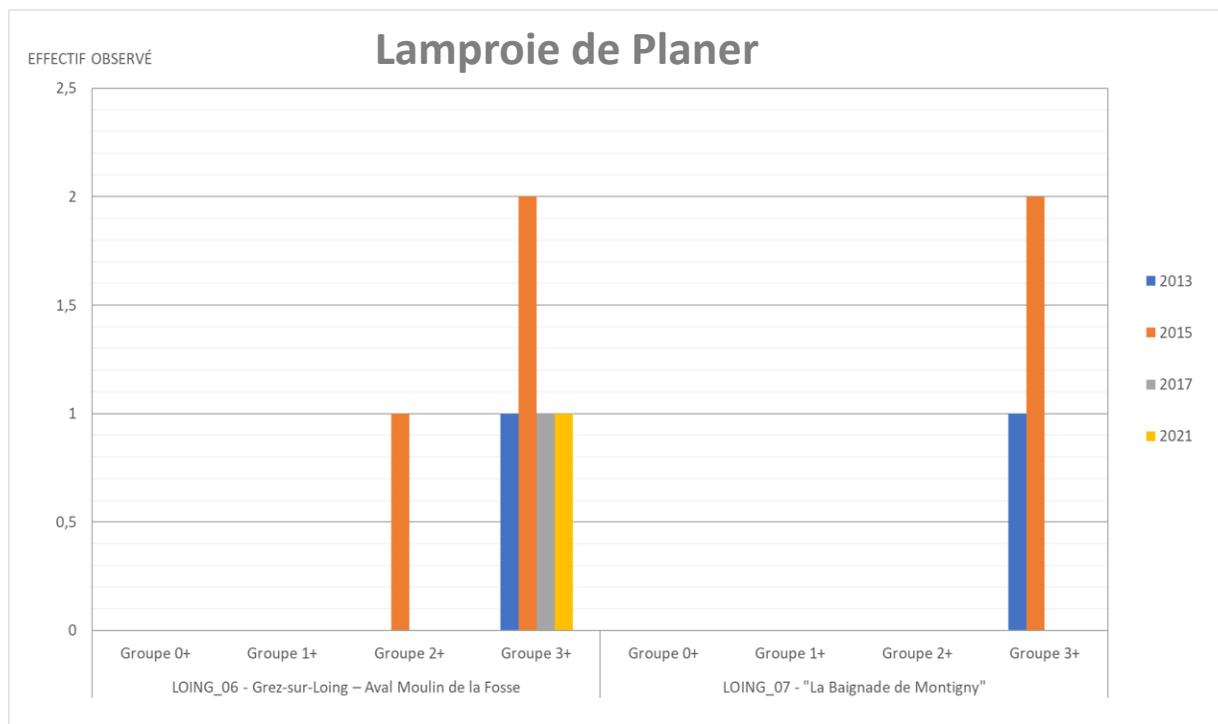
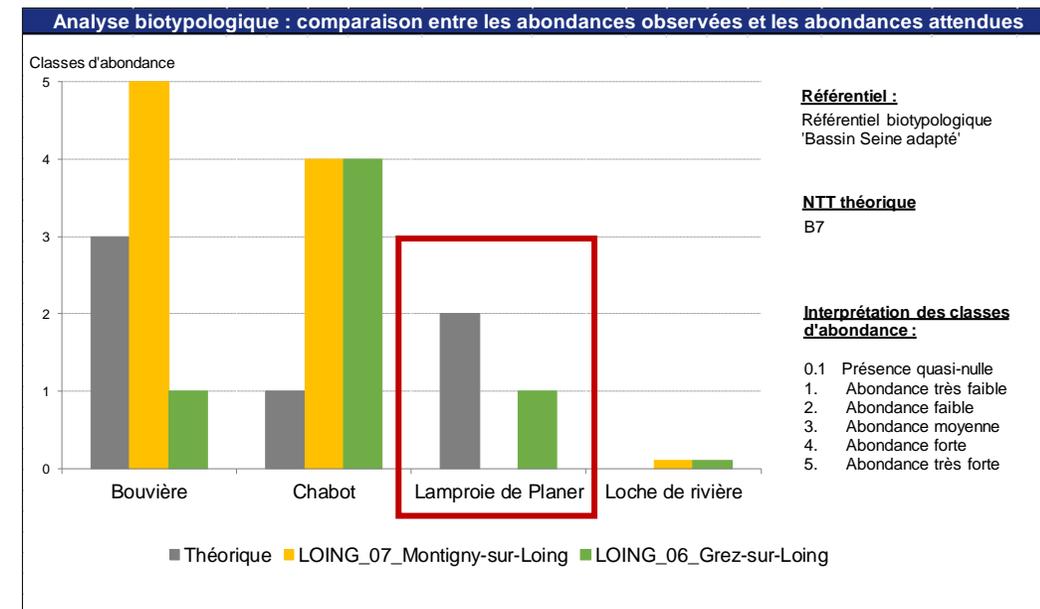
- **Bouvière** présente sur les deux stations
- Plus forte densité à Montigny-sur-Loing
- Reproduction non avérée en 2021, observations d'individus adultes seulement



Inventaires piscicoles – Résultats LOING

Espèces d'intérêt communautaire

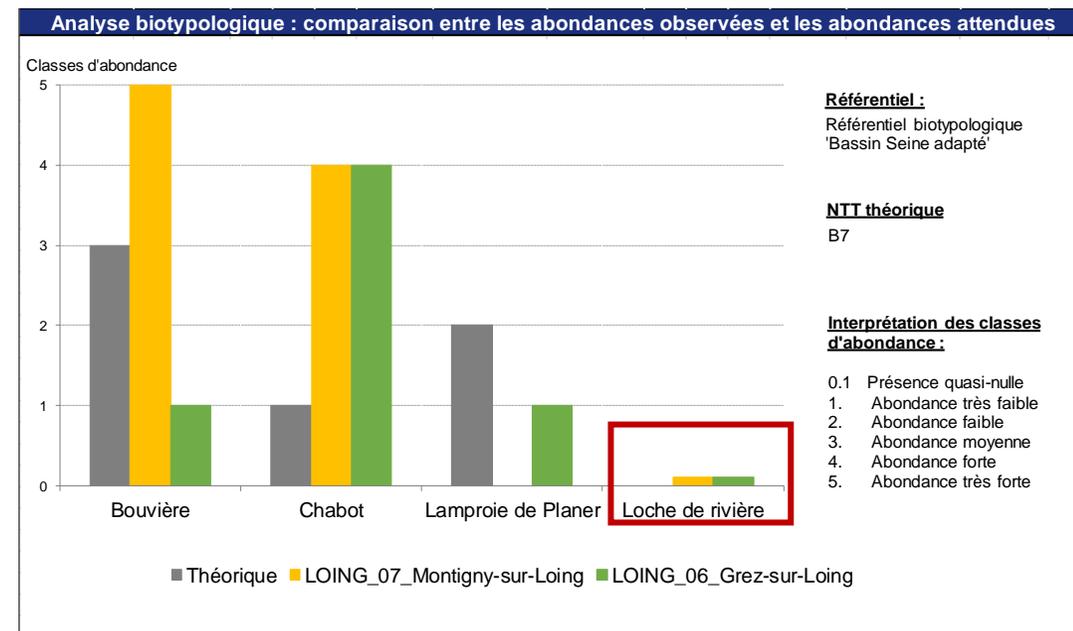
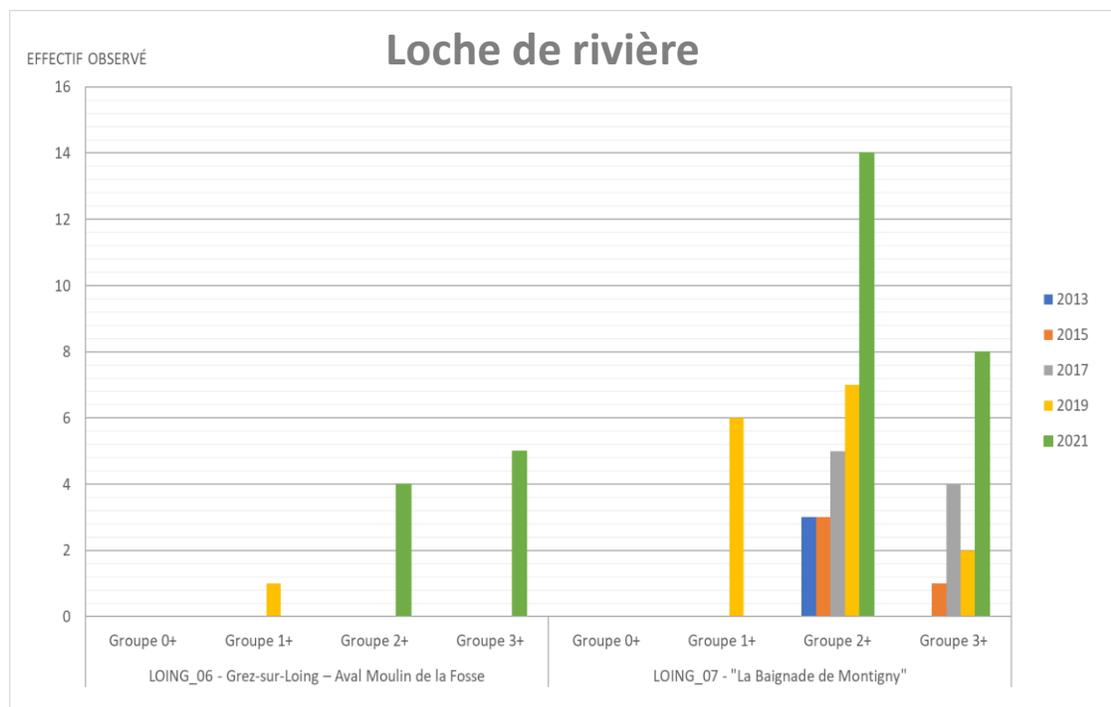
- **Lamproie de Planer** difficile à observée en pêche électrique car enfouies dans le sédiment



Inventaires piscicoles – Résultats LOING

Espèces d'intérêt communautaire

- Pas de référence pour la **loche de rivière**, densité observée faible



Inventaires piscicoles – Résultats LOING

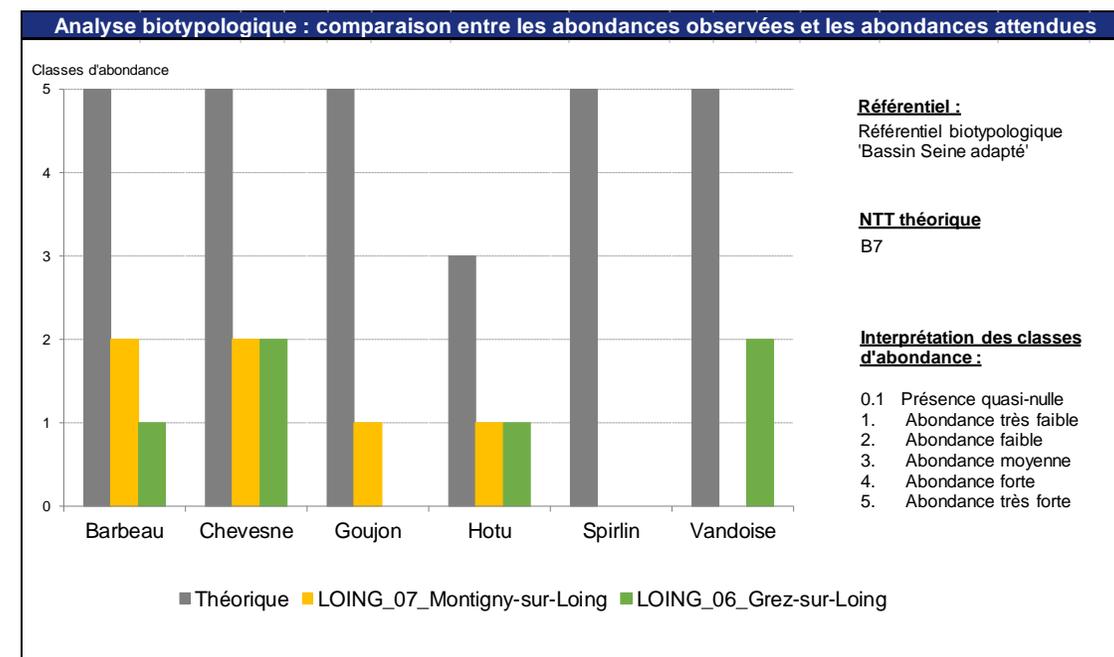
Espèces d'eau vive

→ Très peu représenté sur les deux stations

→ Espèces les plus abondantes en théorie



→ Obstacles à la continuité écologique, faible diversité des habitats, peu de zones de frayère favorables



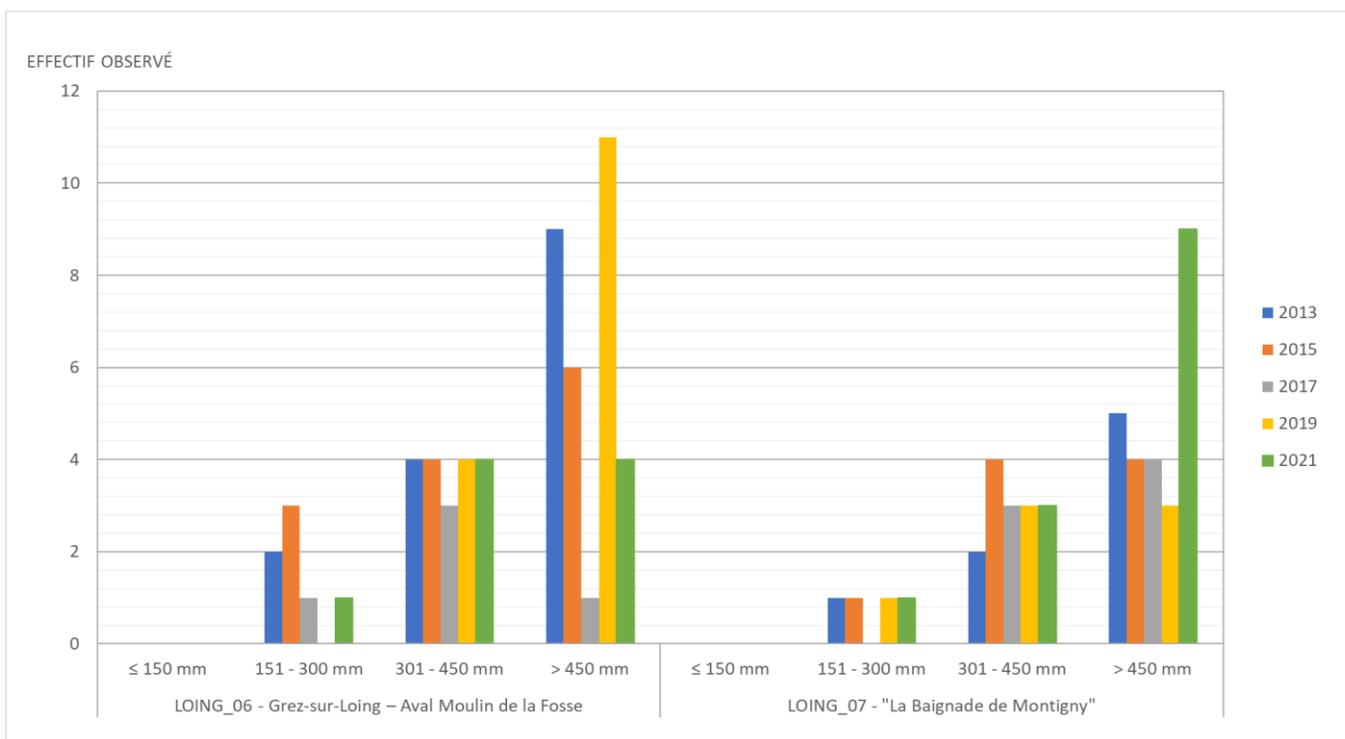
Inventaires piscicoles – Résultats LOING

Anguille

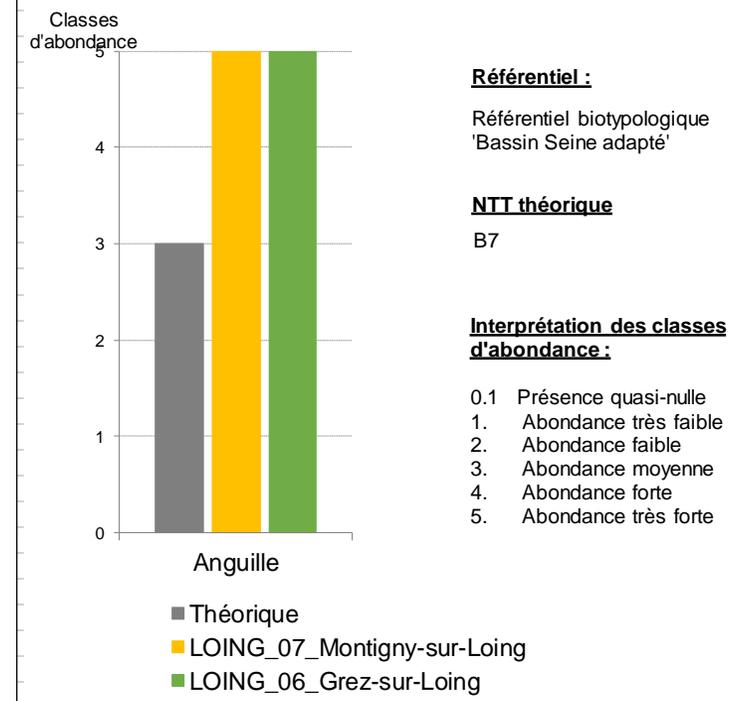
Anguilles en surabondance

→ Effet d'accumulation au pied des barrages

→ Individus sédentaires pouvant s'argenter (>450mm)



Analyse biotypologique : comparaison entre les abondances observées et les abondances attendues



Inventaires piscicoles – Résultats LOING

Autres espèces

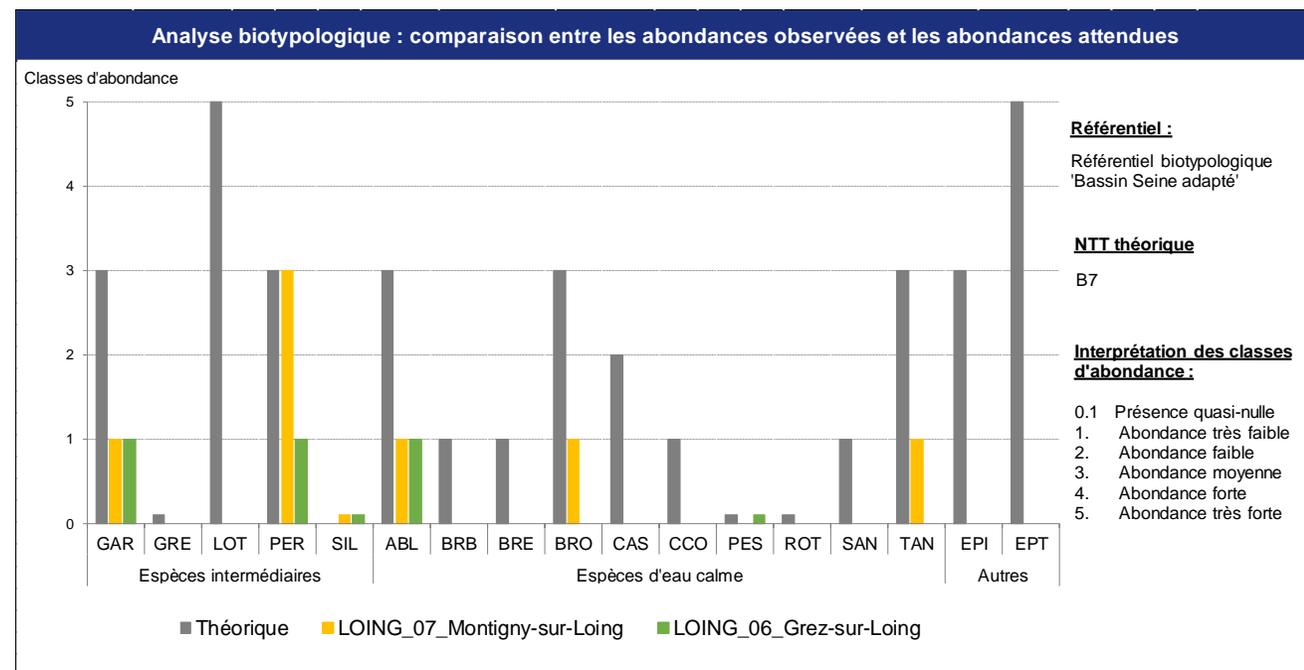
Très faible représentation des espèces de milieu calme et intermédiaire

→ Perche seul carnassier présent sur les deux stations

→ Brochet observé seulement sur la station de Montigny

→ Très peu de gardons, ablettes

→ Absence de brèmes, sandre, épinochette et épinoches



Inventaires piscicoles – Résultats LOING

Résultats des pêches électriques



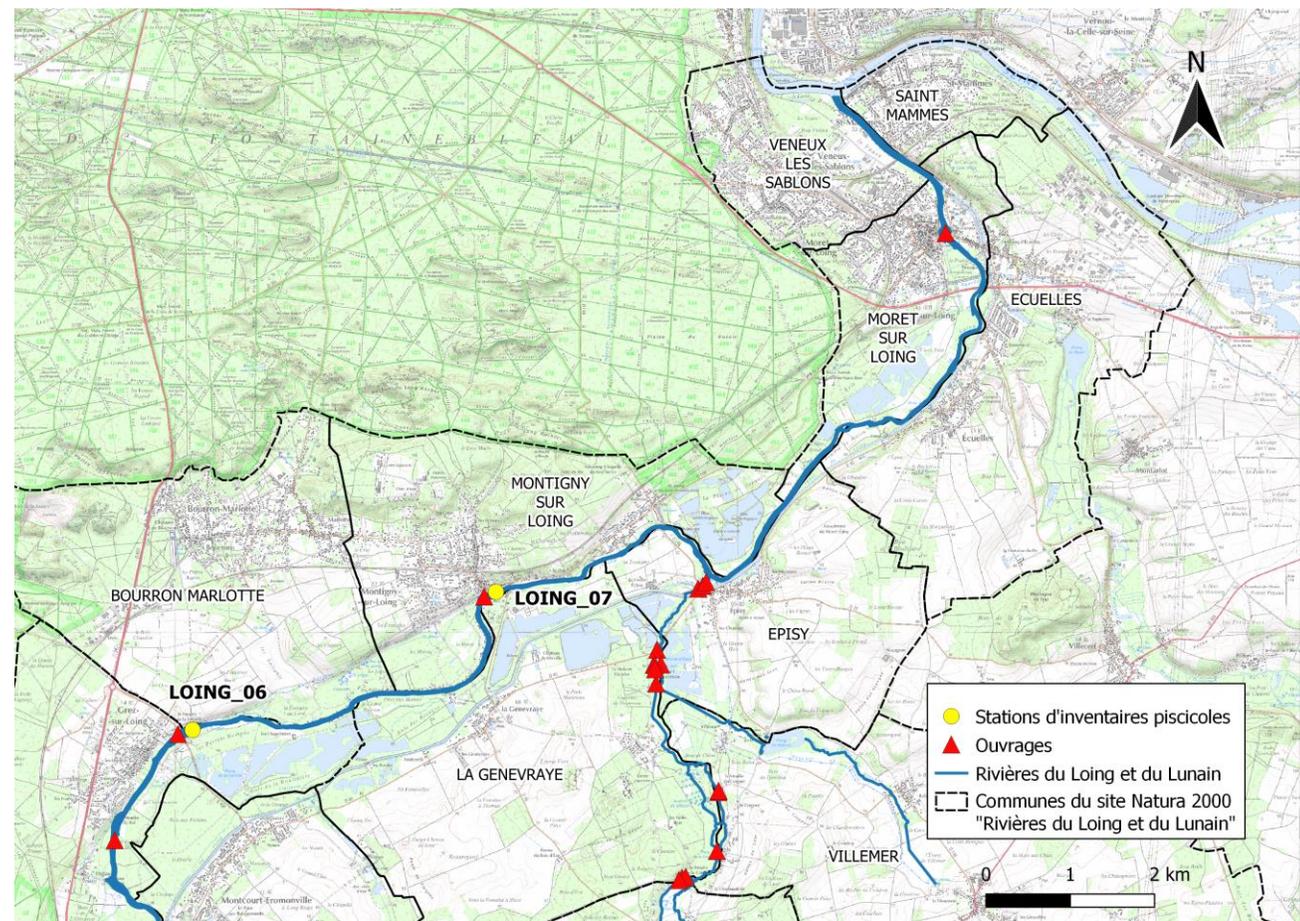
Reflet de l'impact des obstacles à la
continuité écologique

➔ 1^{er} verrou : ouvrages de Moret-sur-Loing

Conséquences :

- blocage des déplacements des poissons vers l'amont de la rivière
- Homogénéisation des habitats, des écoulements, colmatage
- Peu de zones de frayères favorables

Résultats : ↘ richesse spécifique, faible proportion de prédateurs, surreprésentation de certaines espèces accompagnatrices



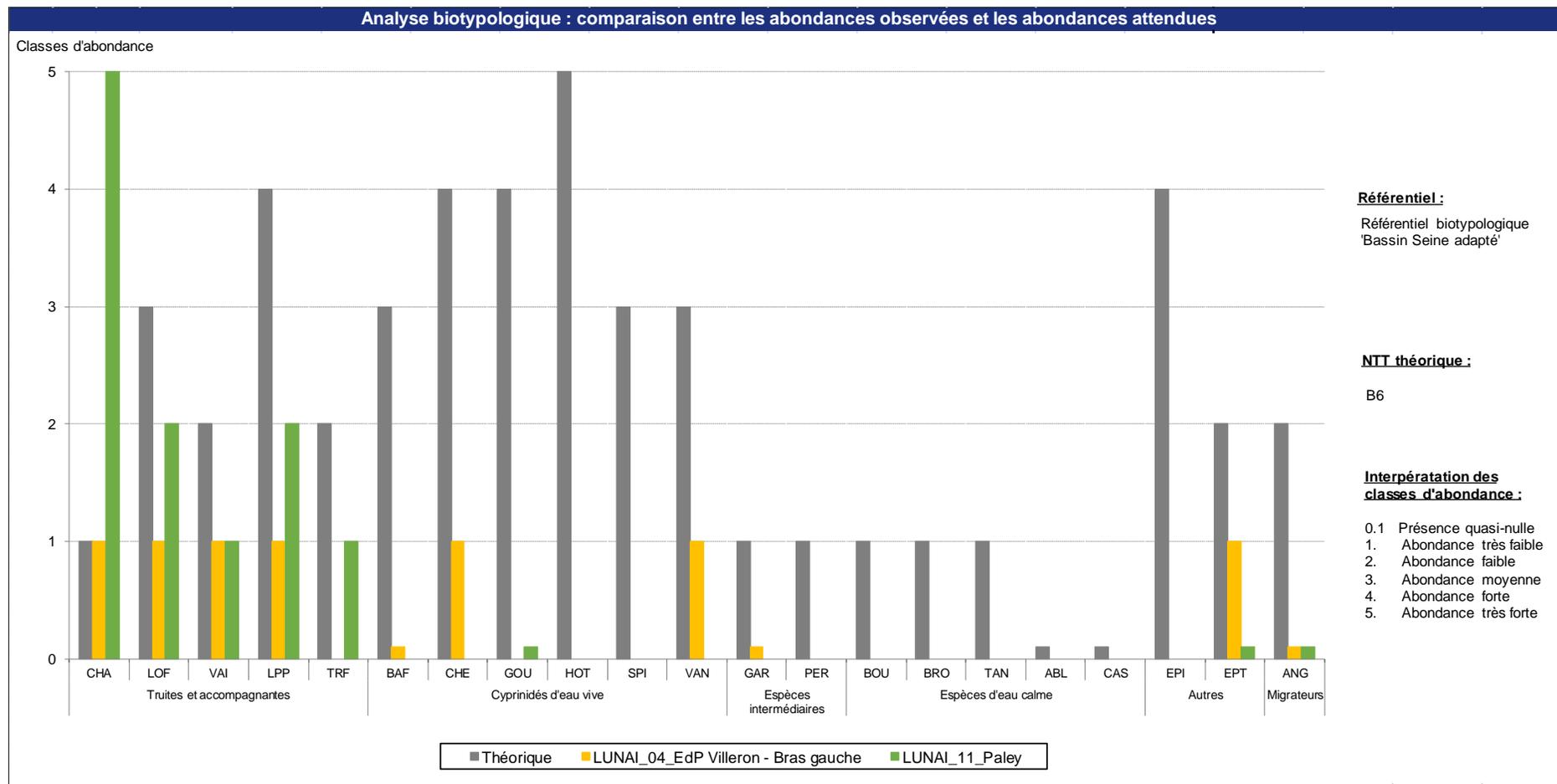
Inventaires piscicoles – Résultats LUNAIN

Espèces d'intérêt communautaire

→ Entre 15 et 16 sp observées sur les 21 attendues en théorie

→ 2 espèces d'intérêt communautaire présentes :

- le chabot
- la lamproie de Planer



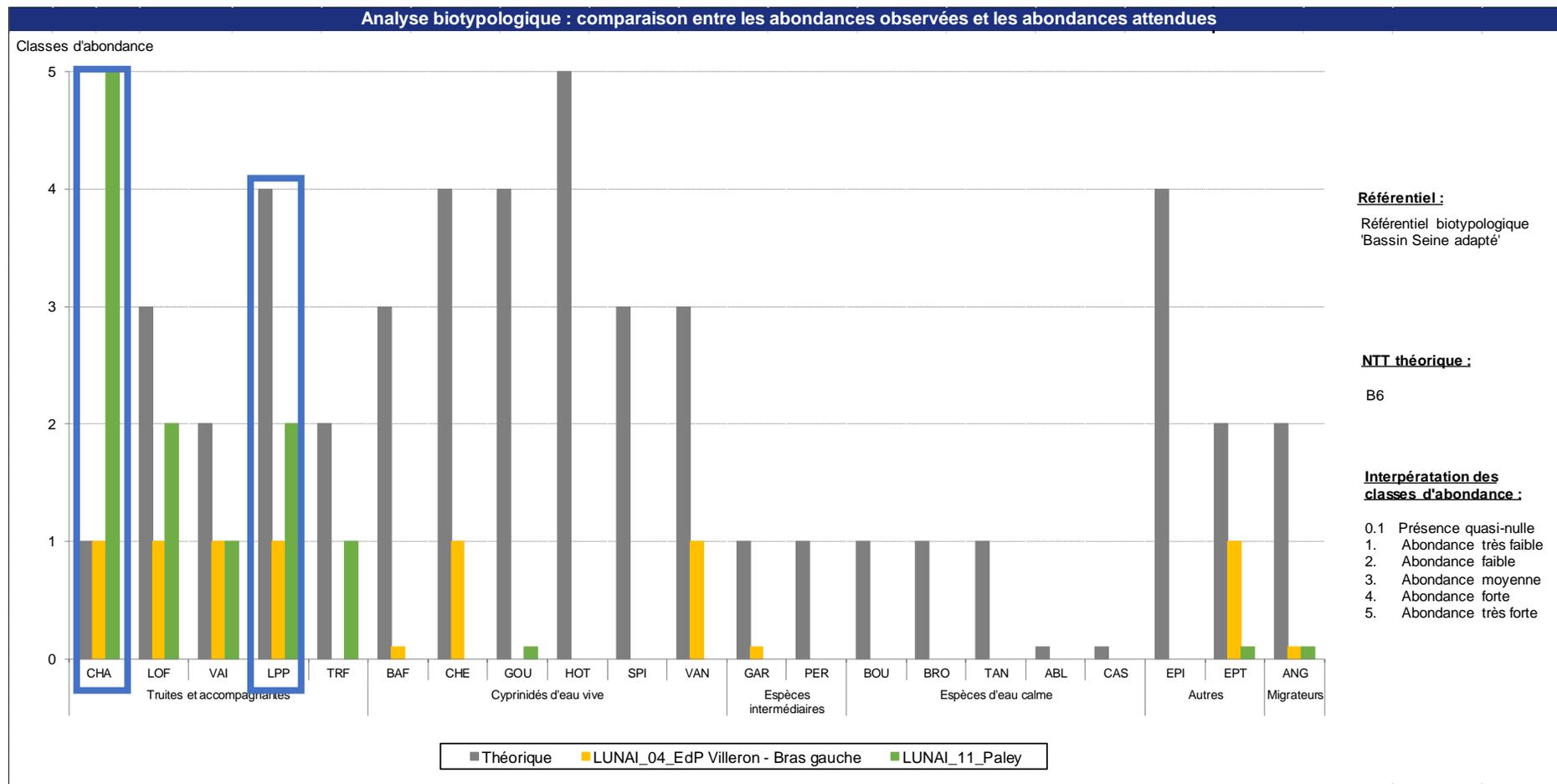
Inventaires piscicoles – Résultats LUNAIN

Espèces d'intérêt communautaire

→ Entre 15 et 16 sp observées sur les 21 attendues en théorie

→ 2 espèces d'intérêt communautaire présentes :

- le chabot
- la lamproie de Planer

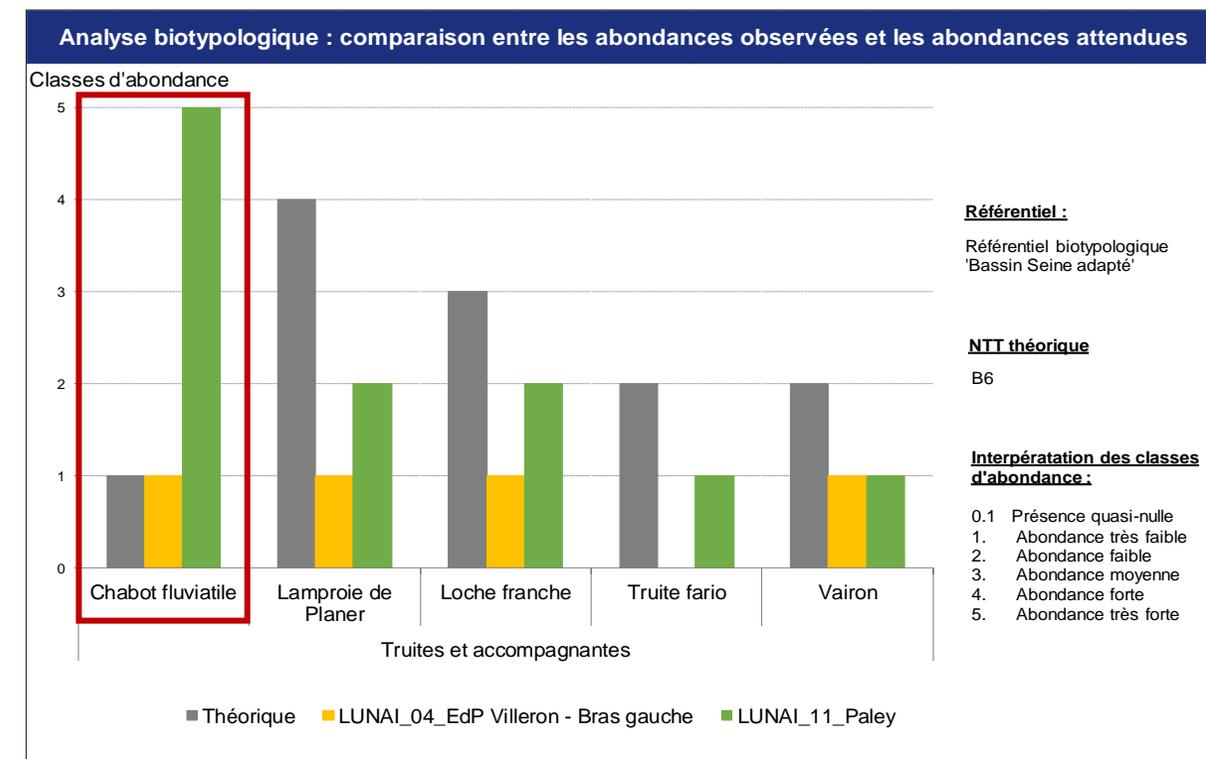
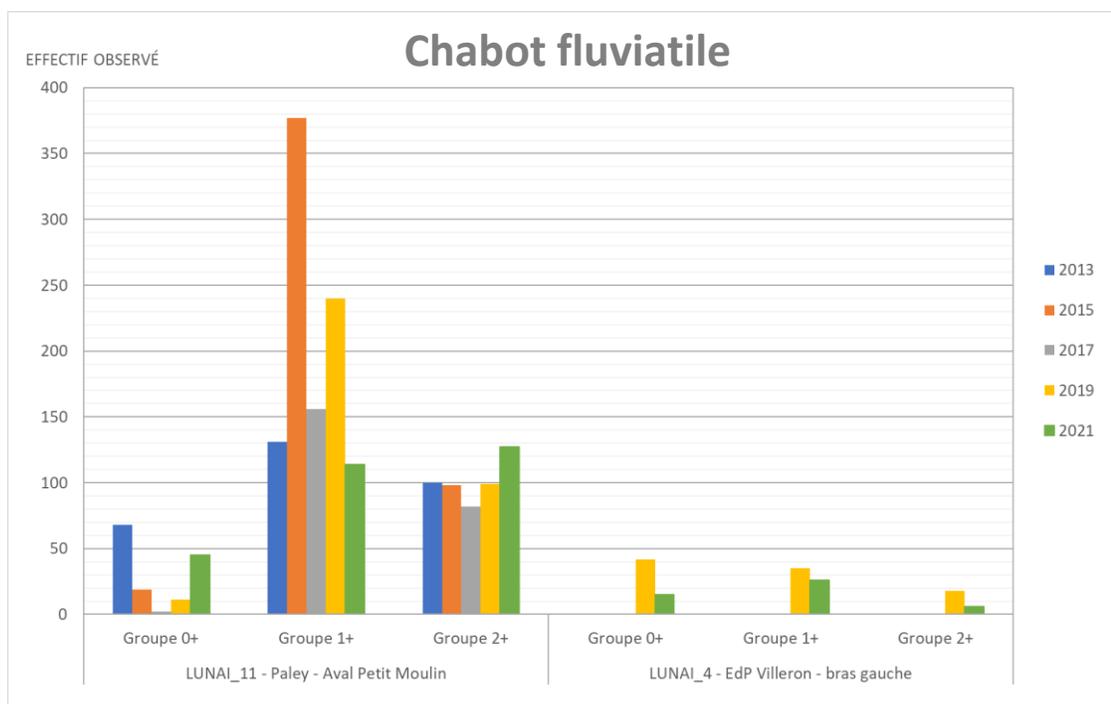


Inventaires piscicoles – Résultats LUNAIN

Espèces d'intérêt communautaire

Chabot fluviatile :

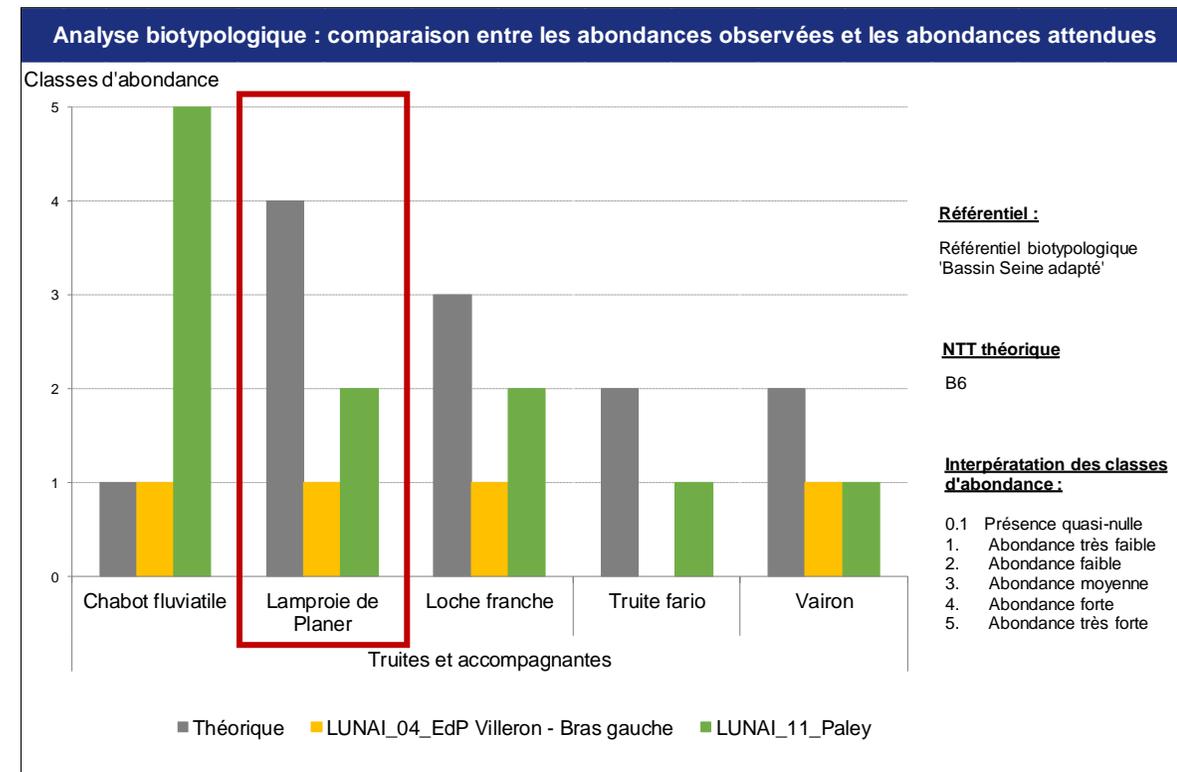
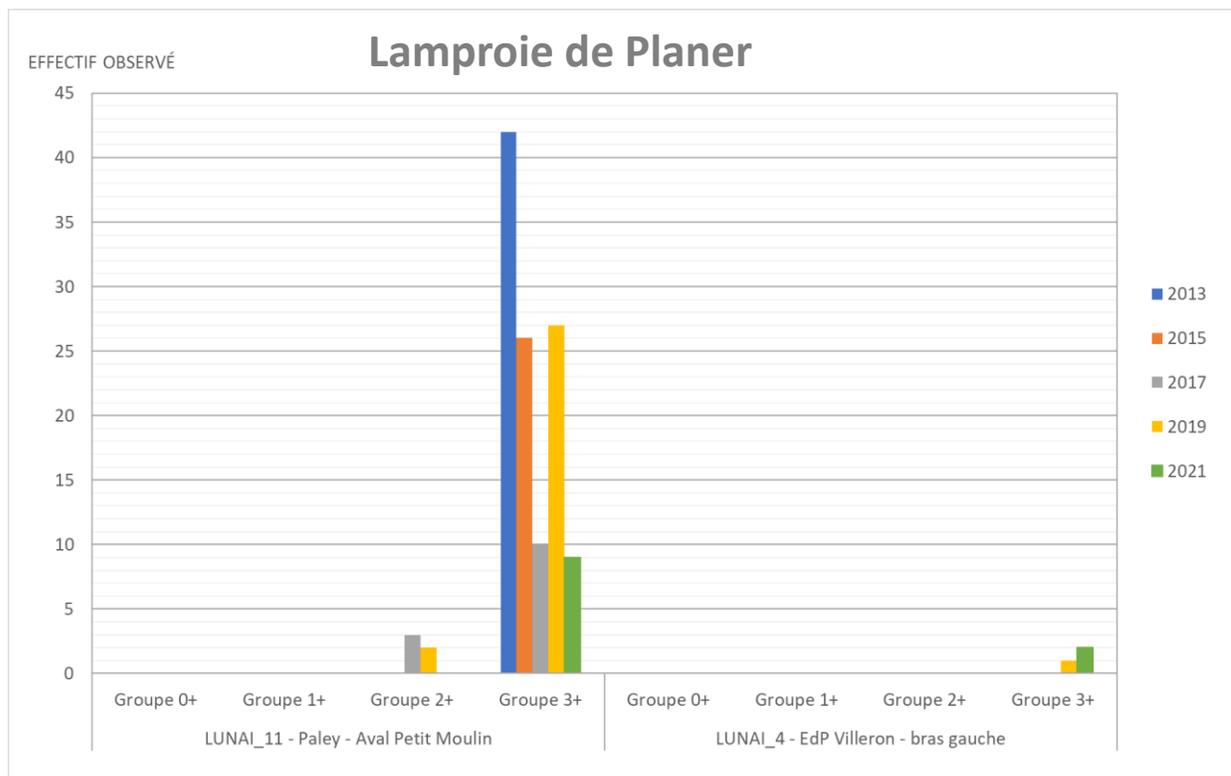
- Espèce bien représentée sur les deux stations, reproduction avérée
- En surabondance à Paley



Inventaires piscicoles – Résultats LUNAIN

Espèces d'intérêt communautaire

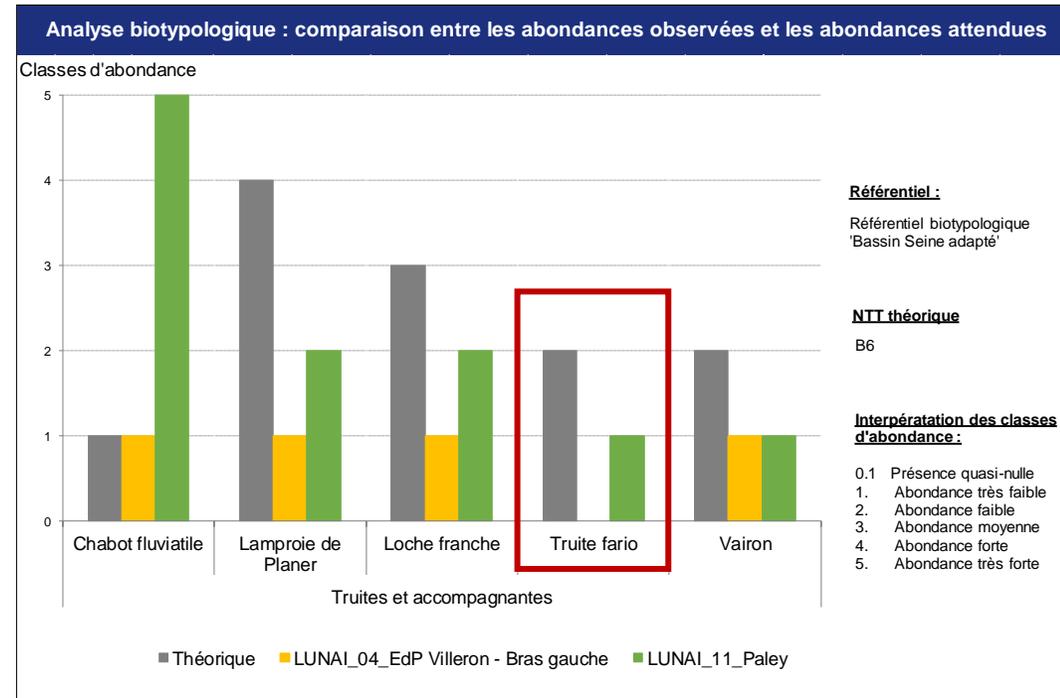
- **Lamproie de Planer** difficile à observée en pêche électrique car enfouies dans le sédiment



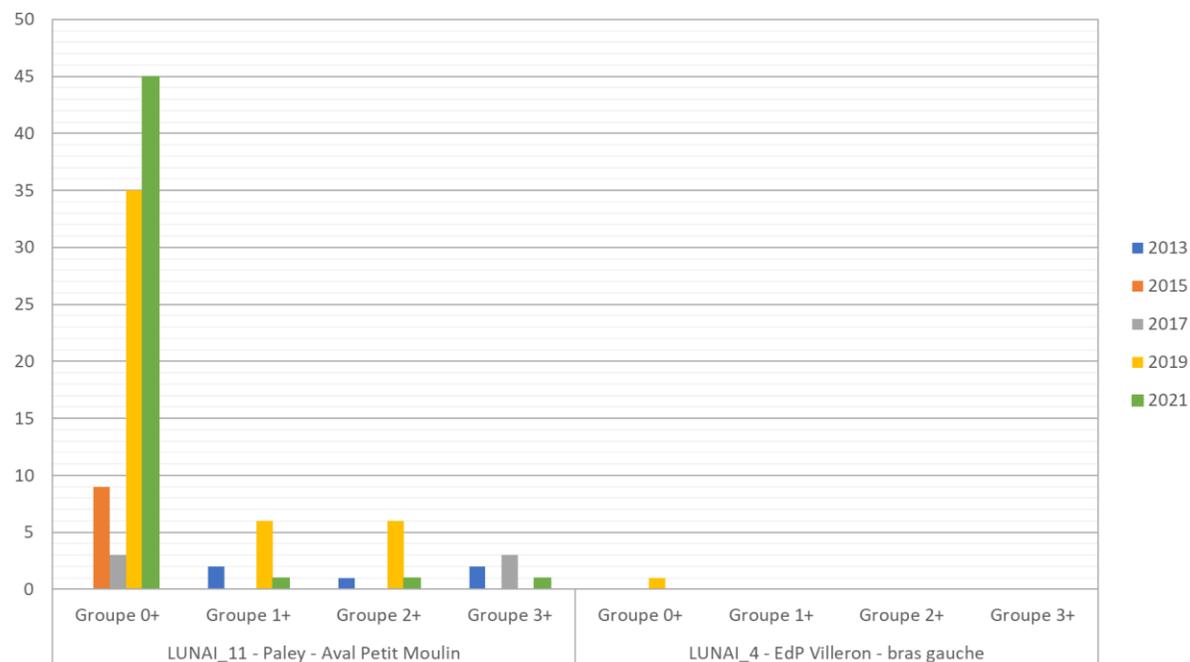
Inventaires piscicoles – Résultats LUNAIN

Truite fario

- Truites très peu représentée
- Présente seulement sur la station de Paley
- Essentiellement des truitelles issues de la reproduction de l'année



EFFECTIF OBSERVÉ

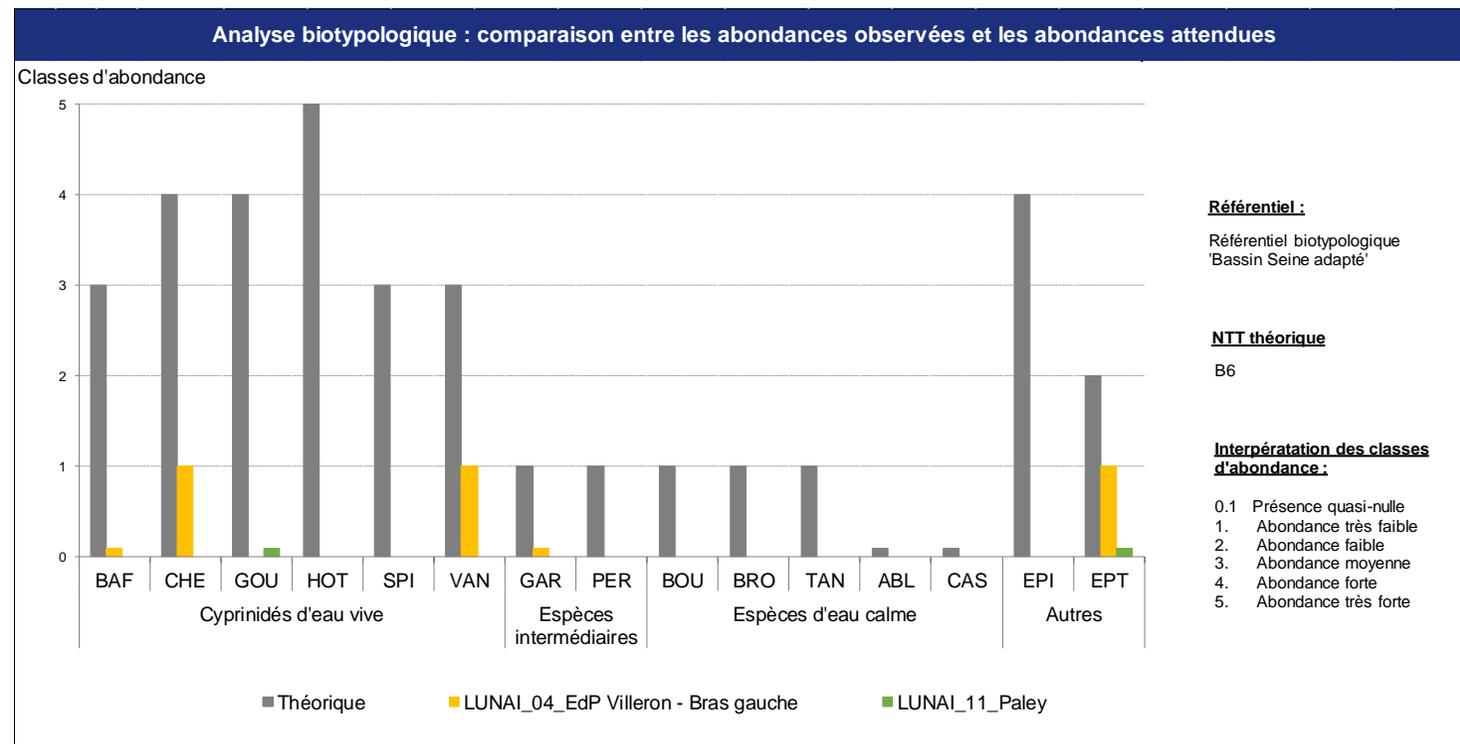


Inventaires piscicoles – Résultats LUNAIN

Autres espèces

- Espèces d'eau vive et d'eau calme très peu présentes

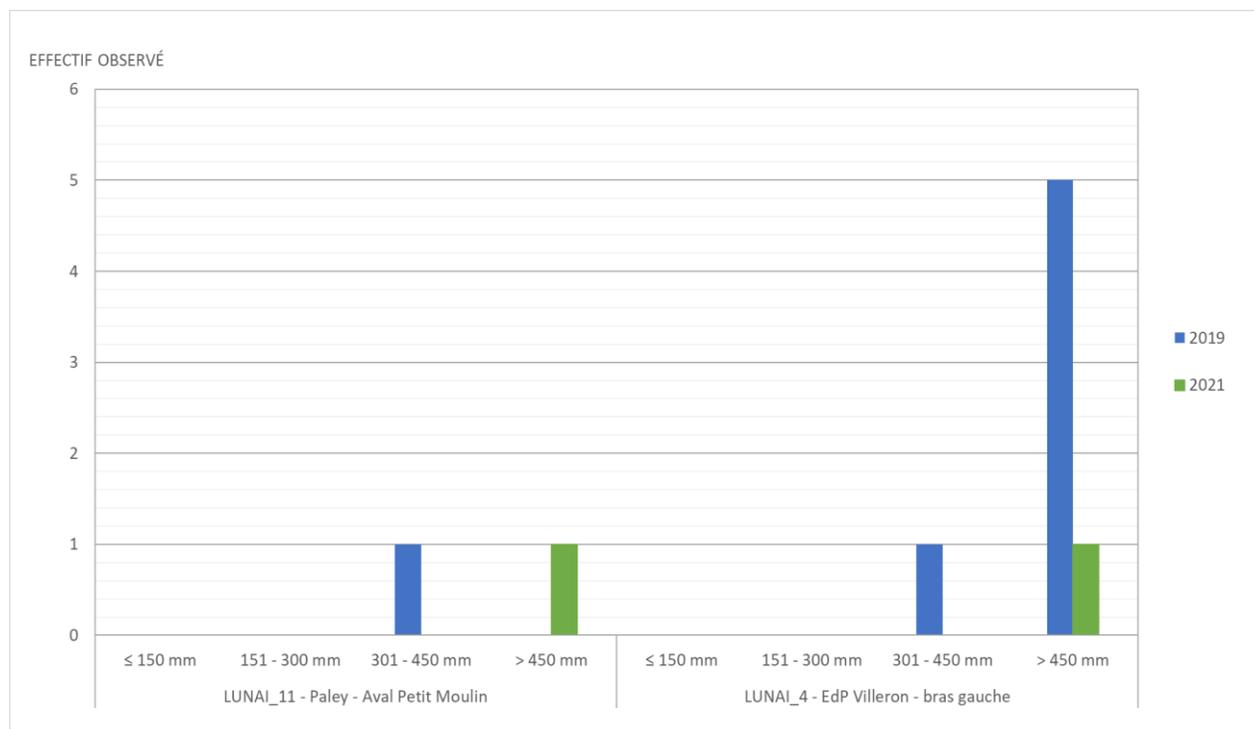
→ Habitats peu favorables, obstacles à la continuité écologique, peu de zone de frayère



Inventaires piscicoles – Résultats LUNAIN

Anguille

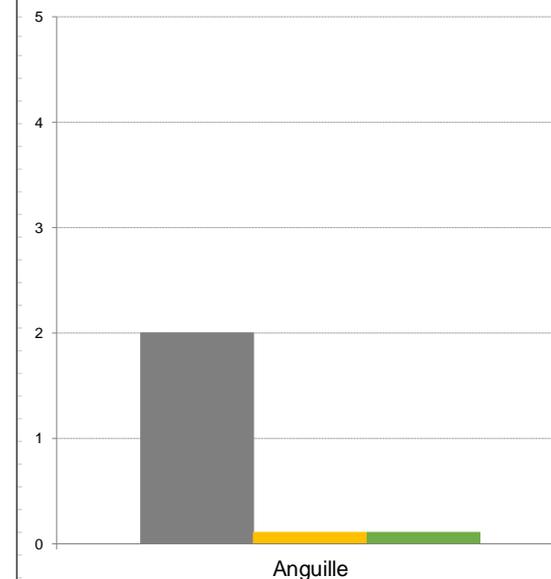
- Très faible représentation de l'anguille sur les deux stations
- Observation de quelques individus sédentaires pouvant s'argenter (>450mm)
- Impact des barrages



28/04/2022

COPIL Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain »

Analyse biotypologique : comparaison entre les abondances observées et les abondances attendues

Classes
d'abondance**Référentiel :**Référentiel biotypologique
'Bassin Seine adapté'**NTT théorique**

B6

**Interprétation des classes
d'abondance :**

- 0.1 Présence quasi-nulle
- 1. Abondance très faible
- 2. Abondance faible
- 3. Abondance moyenne
- 4. Abondance forte
- 5. Abondance très forte

■ Théorique ■ LUNAI_04_EdP Villeron - Bras gauche ■ LUNAI_11_Paley



Inventaires piscicoles – Résultats LUNAIN

Résultats des pêches électriques

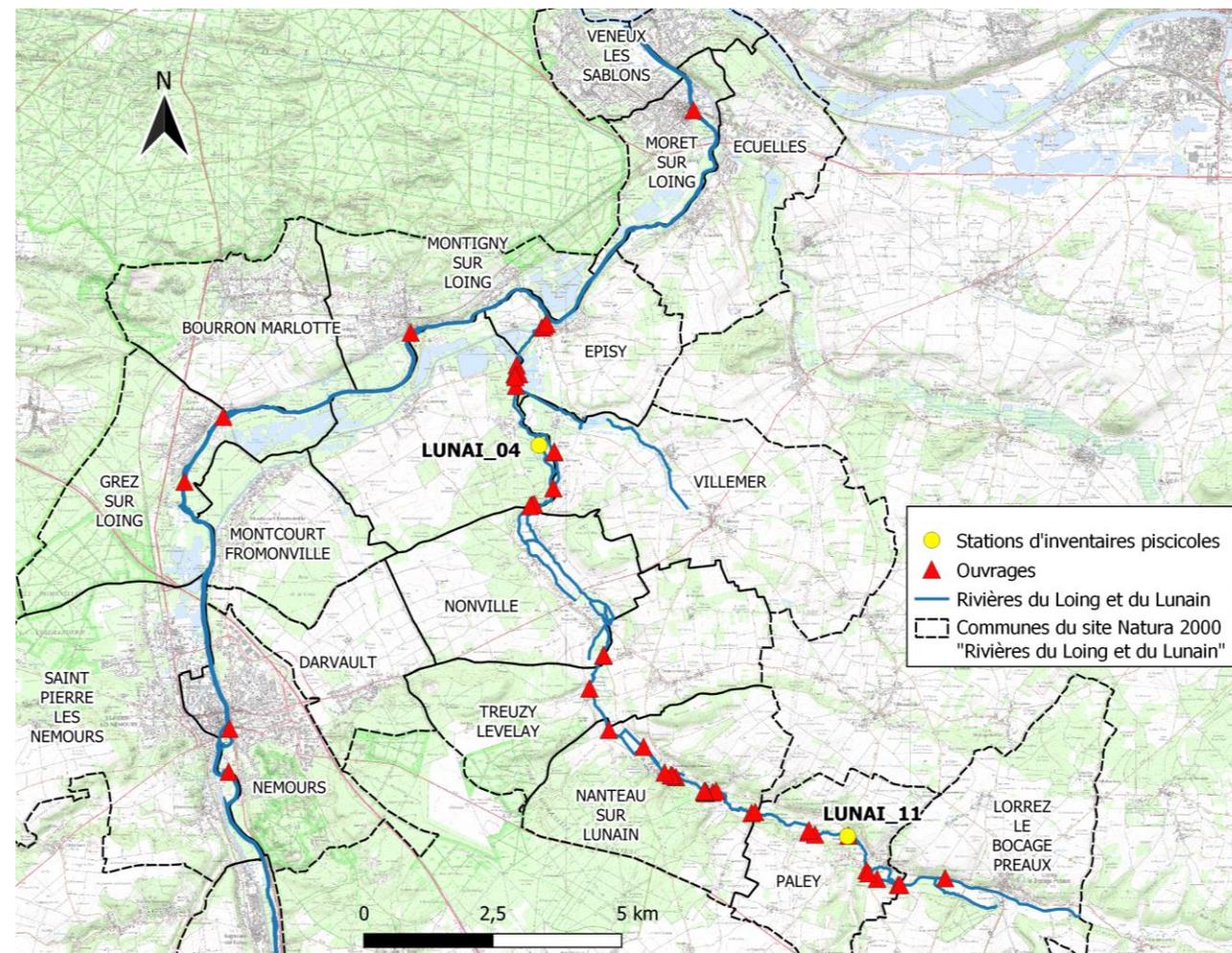


Reflet de l'impact des obstacles à la
continuité écologique

➔ **1^{er} verrou** : Ouvrage d'Episy
Impact sur les populations d'anguilles : front de
colonisation à l'aval du barrage et faible représentation
de l'espèce à l'amont

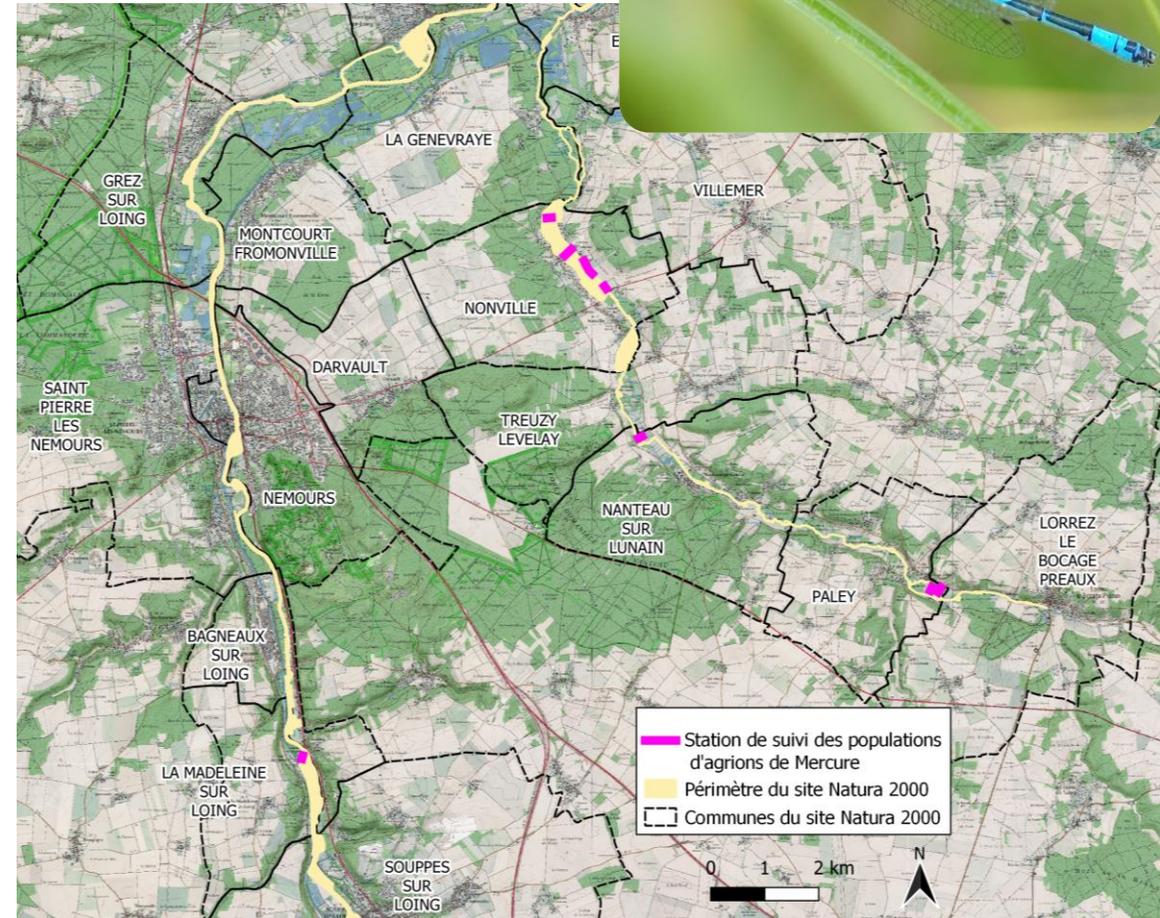
Conséquences :

- Limitation de la remontée des espèces aquatiques
- Dégradation des habitats → homogénéisation
- Colmatage, peu de zones de reproduction favorables pour la truite, la lamproie de Planer, etc.



Suivi des populations d'Agrions de Mercure

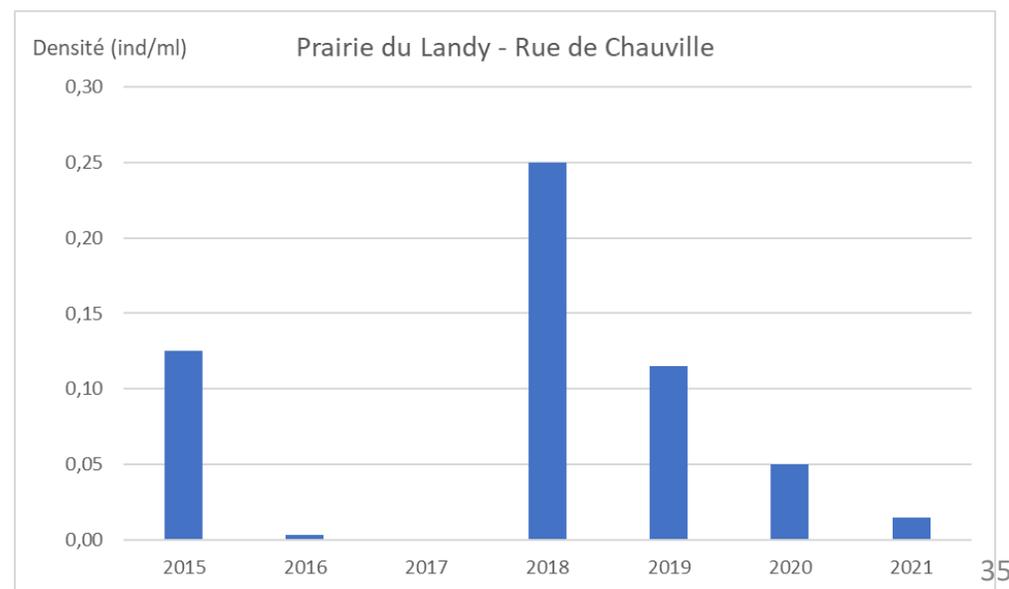
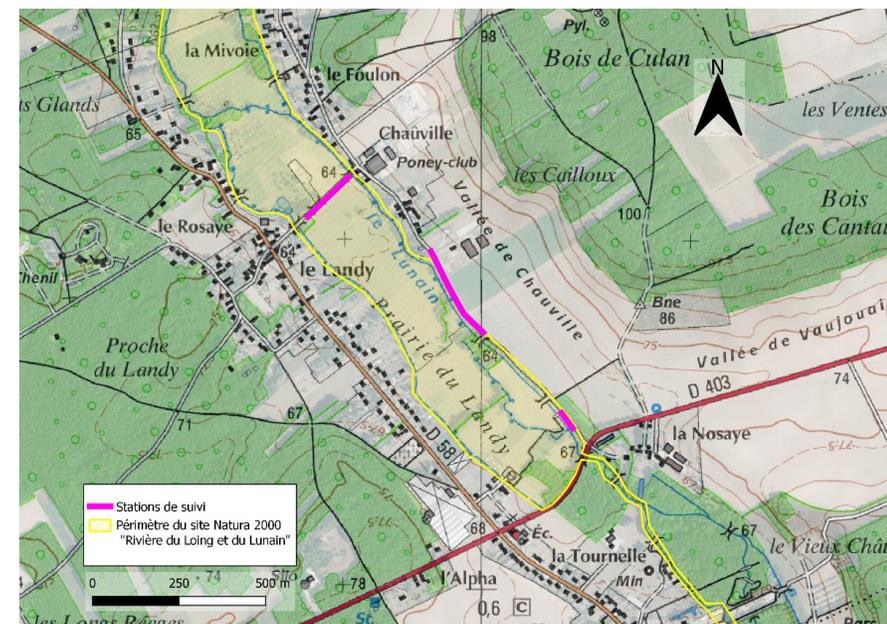
- ❖ Suivi depuis 2015 dans le périmètre Natura 2000 et ses abords
- ❖ **Méthode:** Evaluation des densités d'individus par transect
- ❖ **Secteurs suivis en 2021 :**
 - **Sur le Lunain :** Prairie du Landy à Nonville et les Grands Prés à Nanteau-sur-Lunain
 - **Sur le Loing :** Moulin de Glandelles à la Madeleine-sur-Loing



Suivi des populations d'Agrions de Mercure

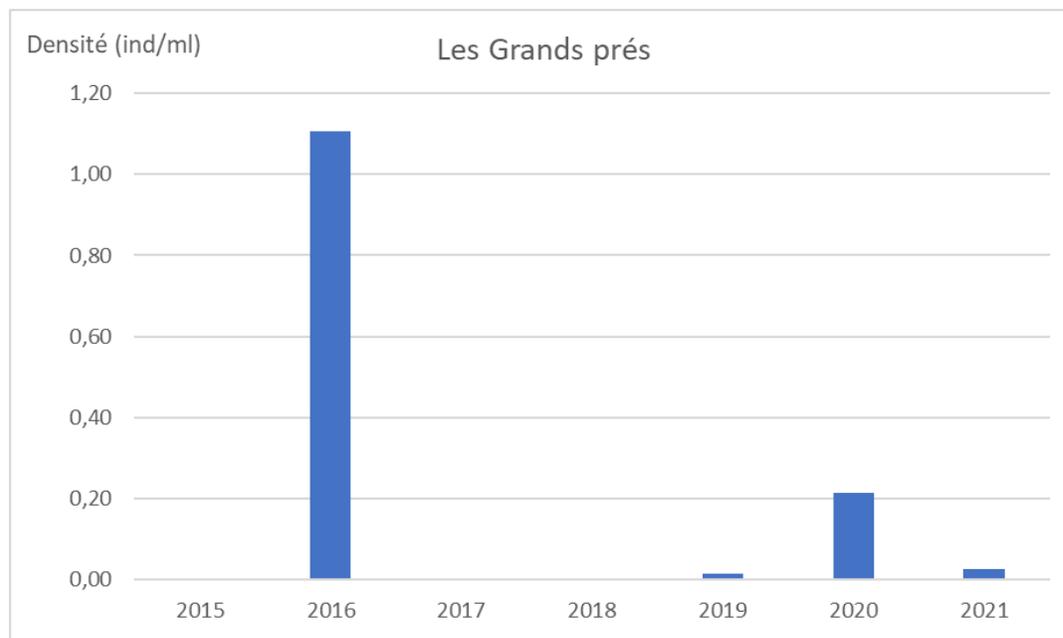
Lunain – Prairie du Landy à Nonville

- Observation d'individus mâles **rue de Chauville** au niveau des fossés
- Baisse de densité
→ conditions d'observation défavorables
- Pas d'observation route de la vallée



Suivi des populations d'Agrions de Mercure *Lunain – Les Grands Prés à Nanteau-sur-Lunain*

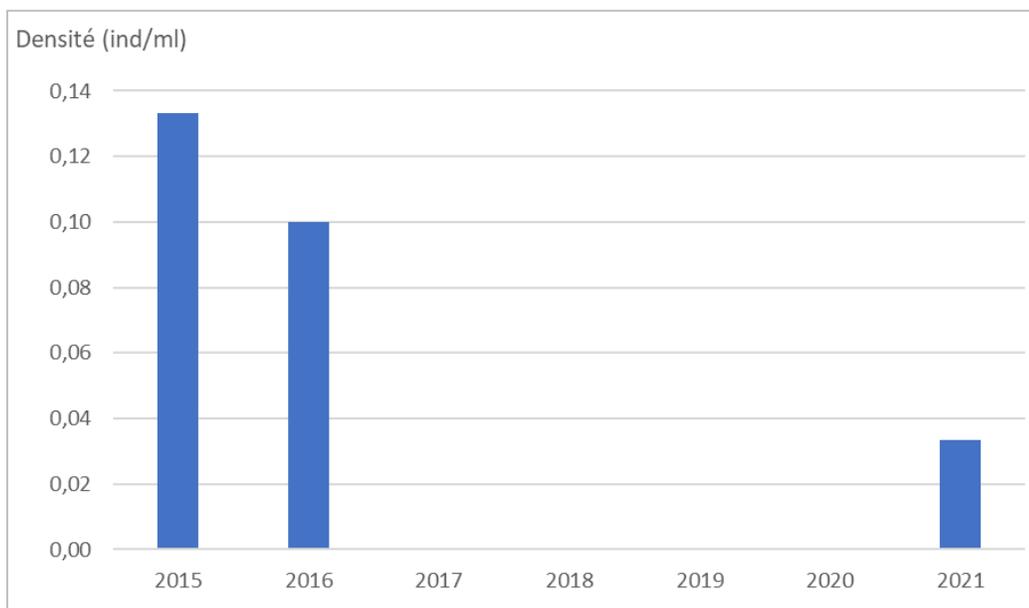
- Ruisselets favorables à l'espèce curés en 2018
- Réinstallation progressive de la population d'agrion de Mercure en 2019 et 2020
- En 2021 : 2 individus mâles observés



Suivi des populations d'Agrions de Mercure

Loing – Moulin de Gandelles à La Madeleine-sur-Loing

- Transect le long du fossé qui longe la propriété du moulin
- Première observation depuis 2016 → 2 mâles
- Faible densité → conditions d'observation défavorables



Evaluation des incidences Natura 2000

DDT de Seine-et-Marne



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Évaluation des incidences Natura 2000 (EIN2000)



- But : Vérifier la compatibilité du programme ou projet avec la conservation du site N2000
- L'EIN2000 est de la responsabilité du pétitionnaire, et instruite par le service instructeur de l'autorisation concernée
- 3 listes de référence :
 - - Une liste Nationale (arrêté ministériel)
 - - 2 listes locales (arrêtés préfectoraux)



Chemin :

Code de l'environnement

- ▶ Partie réglementaire
 - ▶ Livre IV : Faune et flore
 - ▶ Titre 1er : Protection de la faune et de la flore
 - ▶ Chapitre IV : Conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages
 - ▶ Section 1 : Sites Natura 2000
 - ▶ Sous-section 5 : Dispositions relatives à l'évaluation des incidences Natura 2000

Article R414-19

- ▶ Modifié par Décret n°2011-2019 du 29 décembre 2011 - art. 2

- I.-La liste nationale des documents de planification, programmes ou projets ainsi que des manifestations et interventions qui doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences sur un ou plusieurs sites Natura 2000 en application du 1° du III de l'article L. 414-4 est la suivante :
- 1° Les plans, schémas, programmes et autres documents de planification soumis à évaluation environnementale au titre du I de l'article L. 122-4 du présent code et de l'article L. 121-10 du code de l'urbanisme ;
 - 2° Les cartes communales prévues aux articles L. 124-1 et suivants du code de l'urbanisme, lorsqu'elles permettent la réalisation de travaux, ouvrages ou aménagements soumis aux obligations définies par l'article L. 414-4 ;
 - 3° Les travaux et projets devant faire l'objet d'une étude d'impact au titre des articles R. 122-2 et R. 122-3 ;
 - 4° Les installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation ou déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-11 ;
 - 5° Les projets de création ou d'extension d'unités touristiques nouvelles soumises à autorisation en application de l'article L. 145-11 du code de l'urbanisme ;
 - 6° Les schémas des structures des exploitations de cultures marines prévus par le décret n° 83-228 du 22 mars 1983 fixant le régime de l'autorisation des exploitations de cultures marines ;
 - 7° Les documents départementaux de gestion de l'espace agricole et forestier prévus par l'article L. 112-1 du code rural et de la pêche maritime ;
 - 8° Les travaux, constructions ou installations soumis aux autorisations prévues par les dispositions du 1° et du 2° du I de l'article L. 331-4, des articles L. 331-5, L. 331-6, L. 331-14, L. 332-6, L. 332-9, L. 341-7 et L. 341-10 ;
 - 9° Les documents de gestion forestière mentionnés aux a ou b de l'article L. 4 du code forestier et portant sur des forêts situées en site Natura 2000, sous réserve des dispenses prévues par l'article L. 11 du code forestier ;
 - 10° Les coupes soumises au régime spécial d'autorisation administrative de l'article L. 222-5 du code forestier pour les forêts localisées en site Natura 2000 ;
 - 11° Les coupes soumises à autorisation par l'article L. 10 du code forestier pour les forêts localisées en site Natura 2000 et par l'article L. 411-2 du code forestier pour les forêts localisées en site Natura 2000 qui ne font pas l'objet d'un document de gestion bénéficiant d'une dispense au titre du g de l'article L. 11 de ce code ;
 - 12° Les coupes de plantes arénieuses soumises à autorisation par l'article L. 431-2 du code forestier, lorsqu'elles sont localisées en site Natura 2000 ;
 - 13° Les délimitations d'aires géographiques de production prévues à l'article L. 641-6 du code rural et de la pêche maritime, dès lors que ces aires sont localisées en site Natura 2000 et qu'elles concernent une production viticole ;
 - 14° Les traitements aériens soumis à déclaration préalable prévus à l'article 2 de l'arrêté du 5 mars 2004 relatif à l'utilisation par voie aérienne de produits mentionnés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime, à l'exception des cas d'urgence ;
 - 15° La délimitation des zones de lutte contre les moustiques prévues à l'article 1er du décret n° 65-1046 du 1er décembre 1965 modifié pris pour l'application de la loi n° 64-1246 du 16 décembre 1964 relative à la lutte contre les moustiques ;
 - 16° L'exploitation de carrières soumise à déclaration et visée aux points 5 et 6 de la rubrique 2510 de la nomenclature annexée à l'article R. 511-9 dès lors qu'elles sont localisées en site Natura 2000 ;
 - 17° Les stations de transit de produits minéraux soumises à déclaration et visées au point 2 de chacune des rubriques 2516 et 2517 de la nomenclature annexée à l'article R. 511-9, dès lors que ces stations sont localisées en site Natura

Principe :

- 1. Évaluer les impacts des projets sur les habitats et espèces
- 2. Optimiser le projet/programme pour minimiser les impacts
- 3. Proposer des mesures ou prescriptions à mettre en œuvre ou s'opposer au projet
- Proportionnée aux enjeux du site et à l'activité
 - Formulaire d'évaluation simplifiée
 - Dossier complet
- Appui de l'animatrice du site et des services de l'état



• EIN2000 n'a pas vocation à empêcher un projet ou programme mais à concevoir un projet moins impactant :

- Adaptation calendaire
- Déplacement du projet
- Suivi par un écologue
- Etc

• Un projet portant atteinte à l'intégrité d'un site N2000 ne peut être autorisé que sous trois conditions :

- Absence de solutions alternatives
- Raisons impératives d'intérêt public majeur
- Mesures compensatoires pour préserver la cohérence globale du réseau Natura 2000



Pour plus d'informations (listes, formulaires etc) :

<http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000>

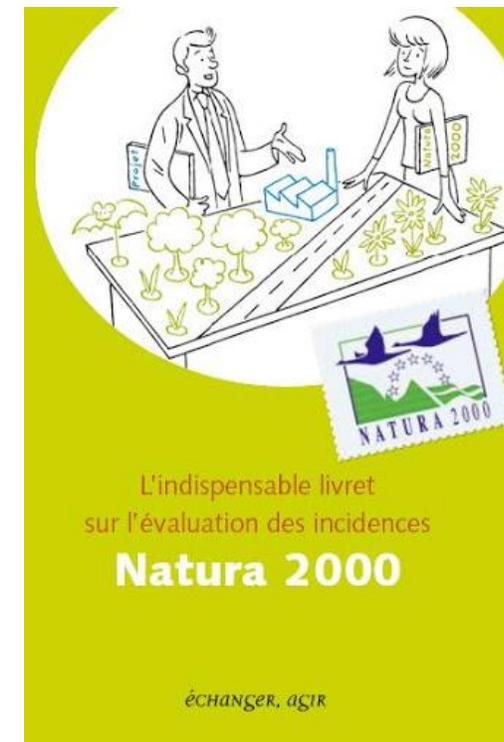
Contacts :

stephanie.dewitte@seine-et-marne.gouv.fr

jessica.stonina@seine-et-marne.gouv.fr

Evaluations des incidences Natura 2000

- Dossiers soumis à EIN suivis en 2021
 - Restauration du viaduc de Moret-sur-Loing
 - Construction de trois poulaillers mobiles dans le périmètre du site Natura 2000 sur la commune de Moret-sur-Loing
 - Modification du PLU de Nonville pour le projet de complexe hôtelier au Clos de Nonville
- Travaux qui ne nécessitent pas d'EIN
 - Pose de la fibre optique dans le canal du Loing
 - Dossier de zonage pluvial sur la commune de Poligny
 - Retrait d'embâcles sur le Lunain à Villeron par Eau de Paris



Veille à la cohérence des politiques publiques

❖ Participation aux politiques de restauration des continuités écologiques

→ Participation aux réunions et comités de pilotage des projets suivants, portés par l'EPAGE du bassin du Loing :

- RCE Pisciculture de Grateau à Nanteau-sur-Lunain
- RCE Chute d'Episy
- Retrait de seuils à Paley
- RCE Montigny-sur-Loing
- RCE Ile du Perthuis à Nemours
- RCE Moret-sur-Loing



**BASSIN
DU LOING**

❖ Veille à la prise en compte des enjeux Natura 2000

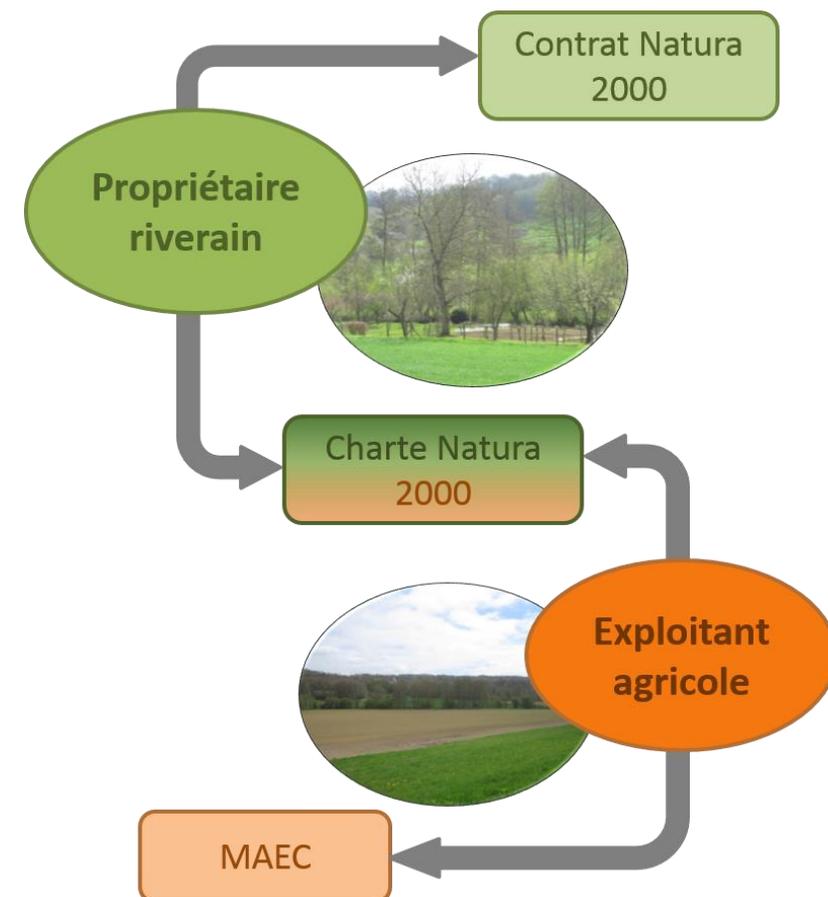
- ENS Marais du Lutin

Contractualisations Natura 2000



Missions de la structure animatrice N2000

- L'animation d'un site Natura 2000, c'est :
 - **Conserver / valoriser** les espèces et les habitats naturels,
 - **En concertation** avec les riverains, les élus et les acteurs locaux,
 - Pour concilier les activités socio-économiques avec la préservation du patrimoine biologique,
 - Grâce à des **contractualisations volontaires** entre les propriétaires / usagers et l'Etat :
 - Charte Natura 2000,
 - Contrats Natura 2000,
 - Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)



Contractualisation

- **Un accompagnement des élus, des propriétaires, des exploitants**

- Présentation des outils de contractualisation
- Conseils de gestion pour conserver et valoriser les espèces protégées et la biodiversité ordinaire du site

- ❖ **Animation des Contrats Natura 2000 :**

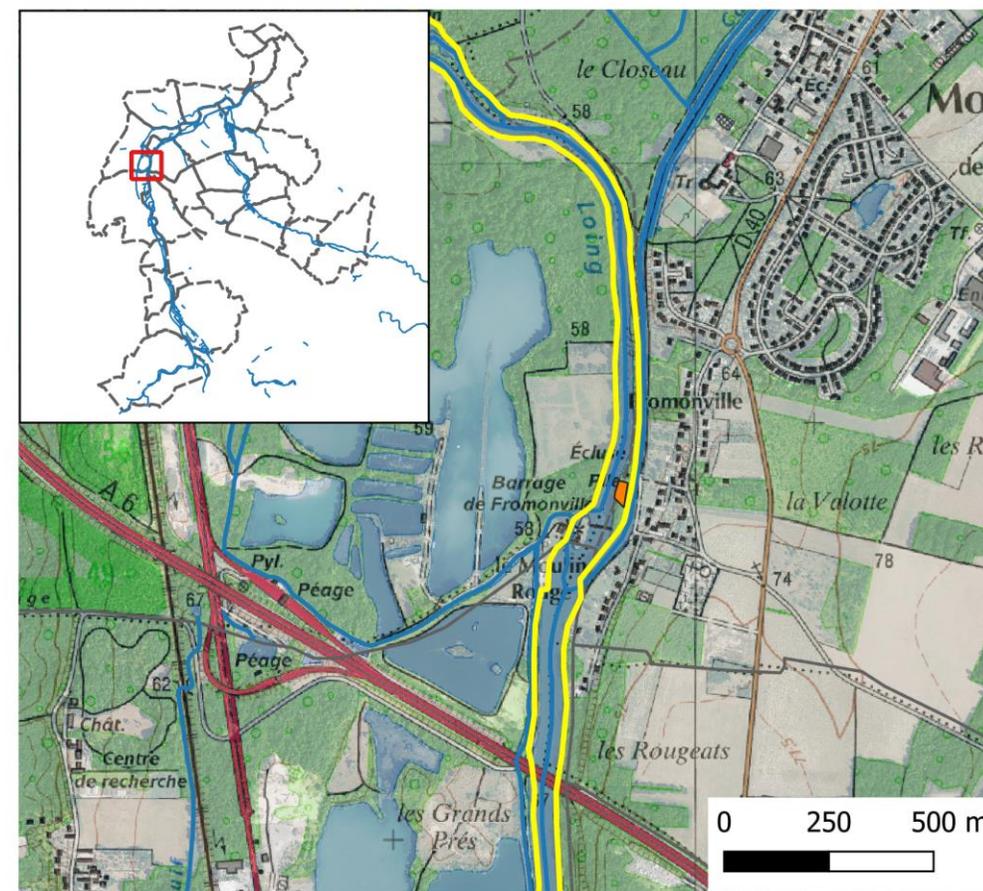
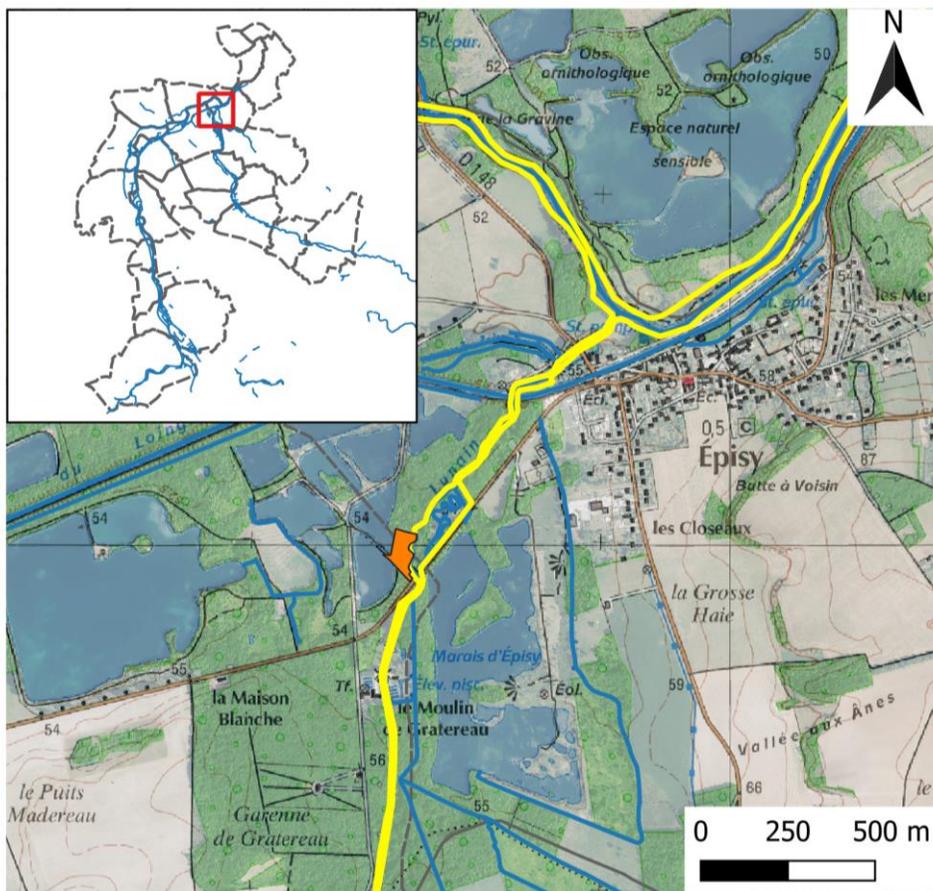
- Fin du contrat de Nanteau-sur-Lunain
- Rencontre de plusieurs communes pour la réalisation de contrat mais pas de retour
- Prise de contact par un particulier pour un projet de restauration de la ripisylve le long du Loing à Bourron-Marlotte

➔ Pas d'émergence de nouveau contrat en 2021

Contractualisation

❖ Animation de la Charte Natura 2000 :

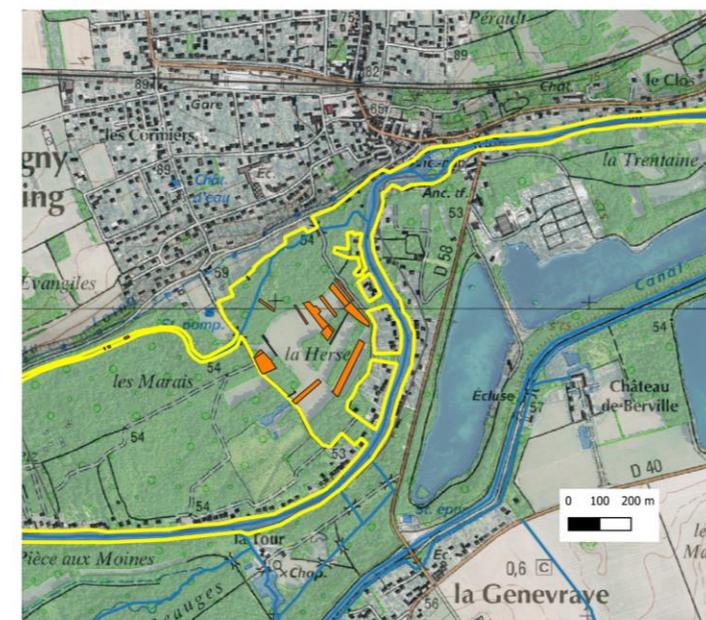
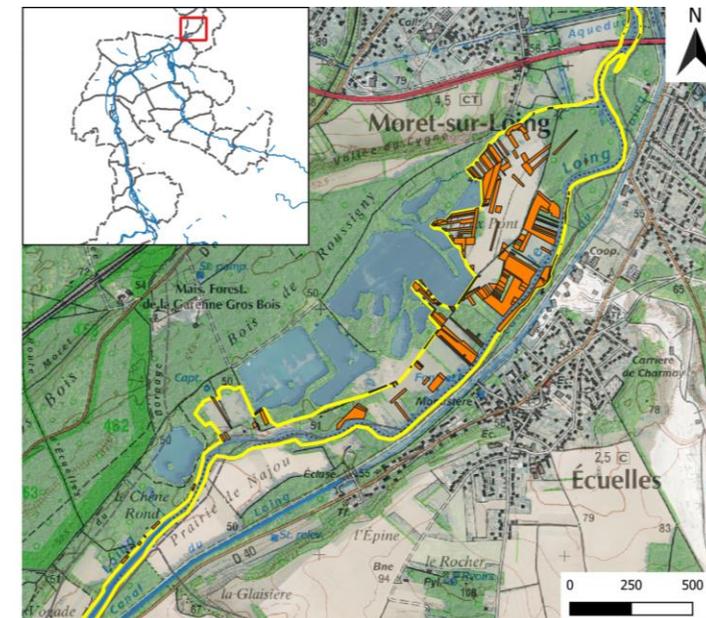
- Surface engagée en 2021 : 0,84 ha (FDAAPPMA 77, 2019-2024)



Contractualisation

❖ Animation de la Charte Natura 2000 :

- Point sur les chartes à renouveler :
 - CEN IdF (ex. PRO NATURA IdF) : renouvellement en cours, représente **14,43 ha** de parcelles
 - Eau de Paris : favorable au renouvellement de leur adhésion à la charte
 - CD 77 : favorable au renouvellement de leur adhésion



Contractualisation

❖ Animation de la Charte Natura 2000 :

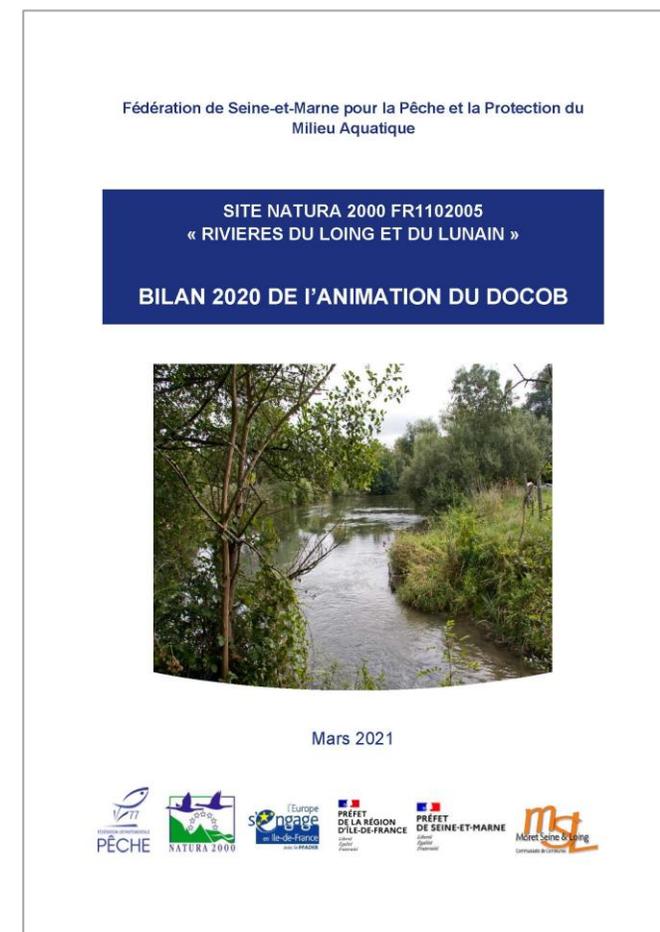
- Point sur les chartes à renouveler :
 - CEN IdF (ex. PRO NATURA IdF) : renouvellement en cours, représente **14,43 ha** de parcelles
 - Eau de Paris : favorable au renouvellement de leur adhésion à la charte
 - CD 77 : favorable au renouvellement de leur adhésion

❖ Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) :

➔ Pas d'émergence en 2021

Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

- ❖ Rédaction : - Bilan scientifique
- Bilan d'animation
- ❖ Réunion de travail en septembre 2021
- ❖ Echanges réguliers avec les services de l'Etat



Perspectives pour 2022

- ❖ Poursuite des inventaires piscicoles :
 - Lunain : stations d'Episy et de Nonville
 - Loing : Bagneaux-sur-Loing et Souppes-sur-Loing
- ❖ Suivi des populations d'agrions de Mercure
- ❖ Animations sur le milieu aquatique dans les établissements scolaires et auprès d'autres publics
- ❖ Rencontre des communes et des usagers du site Natura 2000 pour leur proposer chartes et contrats

Projet d'extension du site

Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien



Etudes préliminaires à l'extension du périmètre du site N2000 « Rivières du Loing et du Lunain »



28 avril 2022

SENSIBILISER



CONSERVER



ACCOMPAGNER



CONNAÎTRE

J. Wegnez (C) CBNBP/MNHN

Conservatoire botanique National du Bassin parisien

Constat :

- Volonté locale de procéder à une extension du site
- La vallée du Loing ainsi que les vallées de ses affluents franciliens (Lunain, Fusain, Orvanne) présentent des enjeux majeurs non pris en compte actuellement par le site Natura 2000

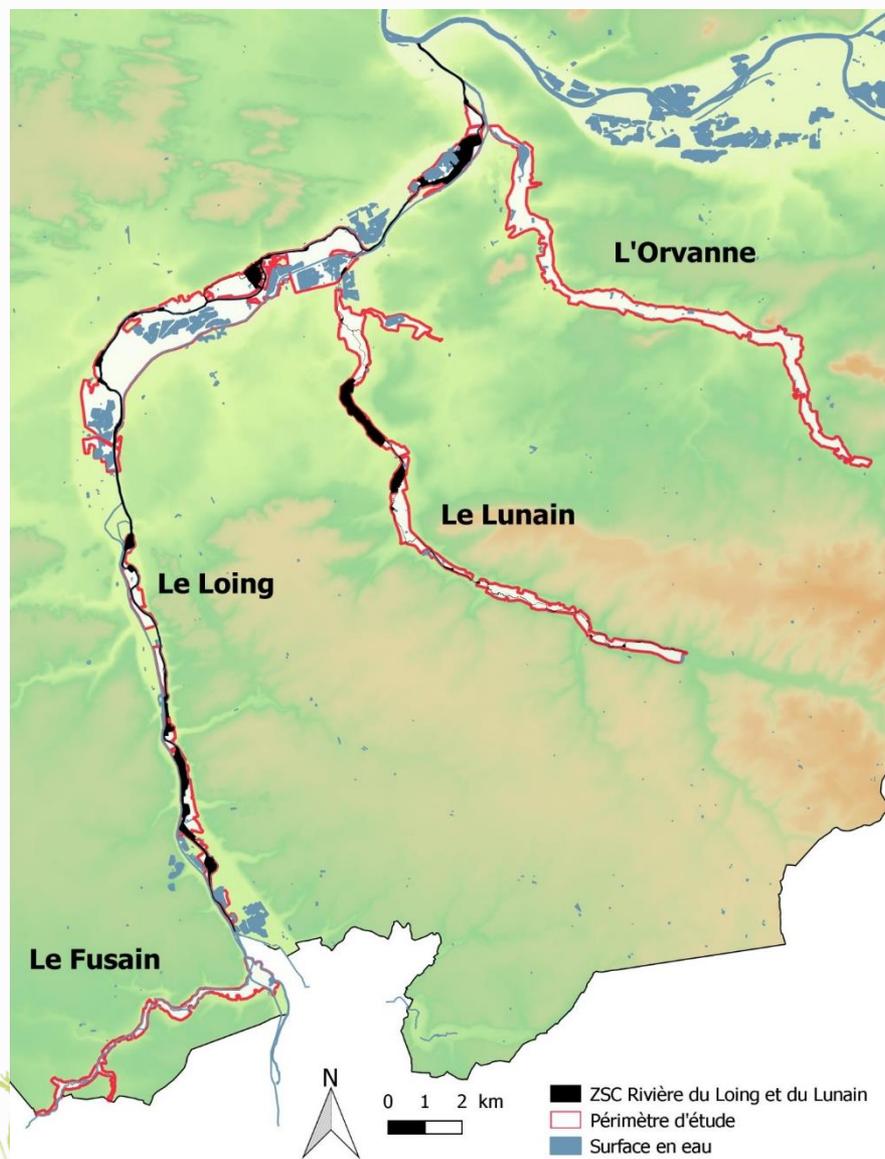
→ **Nécessité de disposer d'une base scientifique robuste en vue de justifier la pertinence d'étendre le site Natura 2000**

→ **Deux études confiées au CBNBP et initiées en 2020 (partenariat DRIEAT ÎdF)**

1- Cartographie exhaustive des fonds de vallées du Loing, du Fusain, du Lunain et de l'Orvanne

2- Diagnostic flore et habitats de 16 coteaux du Loing et de ses affluents franciliens

Cartographie des fonds de vallées du Loing, du Fusain, du Lunain et de l'Orvanne



Vallée	Surface (hectares)
Loing	1468
Orvanne	579
Lunain	486
Fusain	193
Total	2726

Cartographie des fonds de vallées du Loing, du Fusain, du Lunain et de l'Orvanne

Grand type de milieu	Code N2000	Intitulé français de l'habitat Natura 2000	Périmètre actuel
Habitats d'eaux douces	3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	
	3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	
	3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	X
	3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri p.p.</i> et du <i>Bidention p.p.</i>	
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	6110*	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>	
	6210	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement	
	6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion-caeruleae</i>)	
	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitières et des étages montagnard à alpin [Mégaphorbiaies]	X
	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude	X
Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais	7210*	Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	
Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	
Forêts	9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	
	9120	Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	
	91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)*	X
	91F0	Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> riveraines des grands fleuves (<i>Ulmion minoris</i>)	

15 habitats individualisés (5 hors contexte strictement alluvial)

Les habitats à enjeux prioritaires sur le territoire d'étude

Grand type de milieu	Code N2000	Intitulé français de l'habitat Natura 2000	Périmètre actuel
Habitats d'eaux douces	3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	
	3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	
	3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	X
	3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri p.p.</i> et du <i>Bidention p.p.</i>	
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	6110*	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyssu-Sedion albi</i>	
	6210	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement	
	6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	
	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitières et des étages montagnard à alpin [Mégaphorbiaies]	X
	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude	X
Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais	7210*	Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	
Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	
Forêts	9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	
	9120	Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	
	91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)*	X
	91F0	Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> riveraines des grands fleuves (<i>Ulmion minoris</i>)	

Cartographie des fonds de vallées du Loing, du Fusain, du Lunain et de l'Orvanne



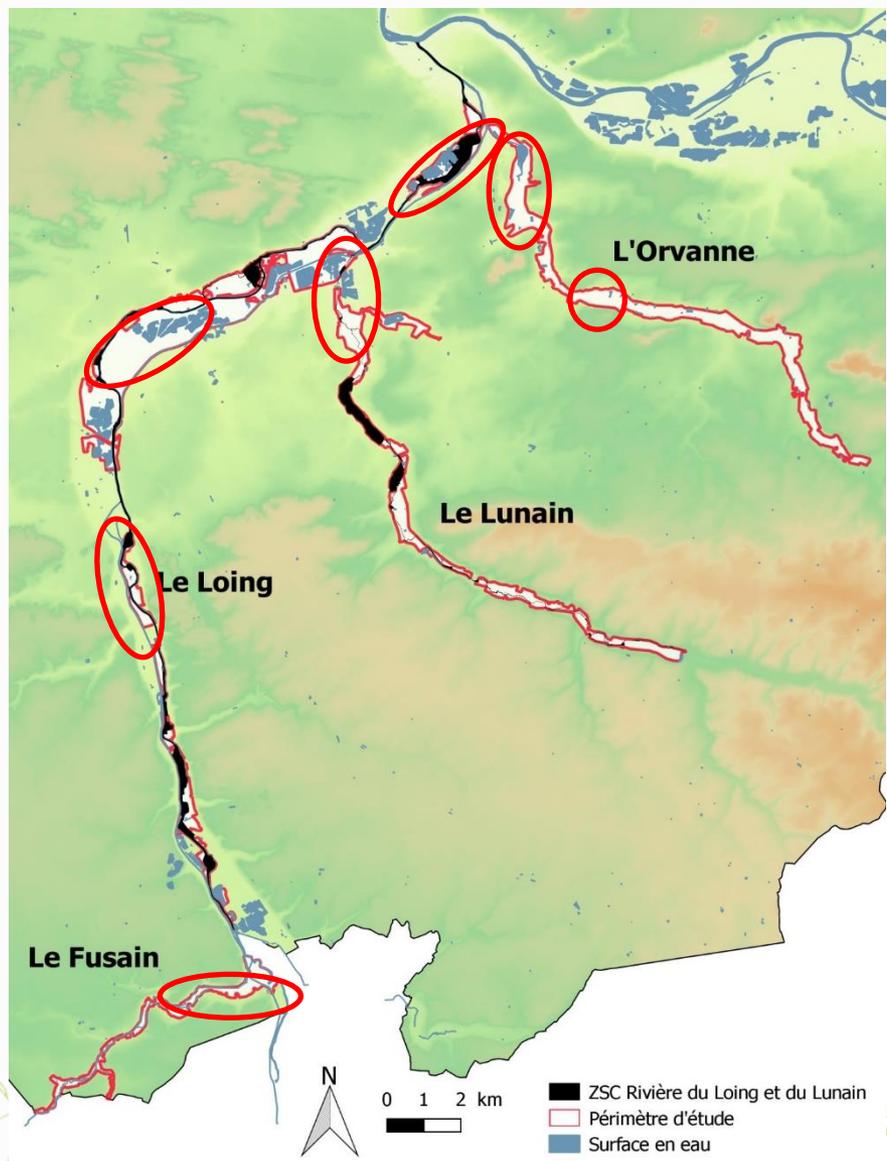
Cartographie des fonds de vallées du Loing, du Fusain, du Lunain et de l'Orvanne

Les habitats dominants

Grand type de milieu	Code N2000	Intitulé français de l'habitat Natura 2000	Périmètre actuel
Habitats d'eaux douces	3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	
	3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	
	3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	X
	3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri p.p.</i> et du <i>Bidention p.p.</i>	
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	6110*	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyssu-Sedion albi</i>	
	6210	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement	
	6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	
	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitières et des étages montagnard à alpin [Mégaphorbiaies]	X
	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude	X
Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais	7210*	Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	
Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	
Forêts	9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	
	9120	Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	
	91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)*	X
	91F0	Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> riveraines des grands fleuves (<i>Ulmion minoris</i>)	

Cartographie des fonds de vallées du Loing, du Fusain, du Lunain et de l'Orvanne

Zones à enjeux principaux individualisées (hors périmètre actuel)



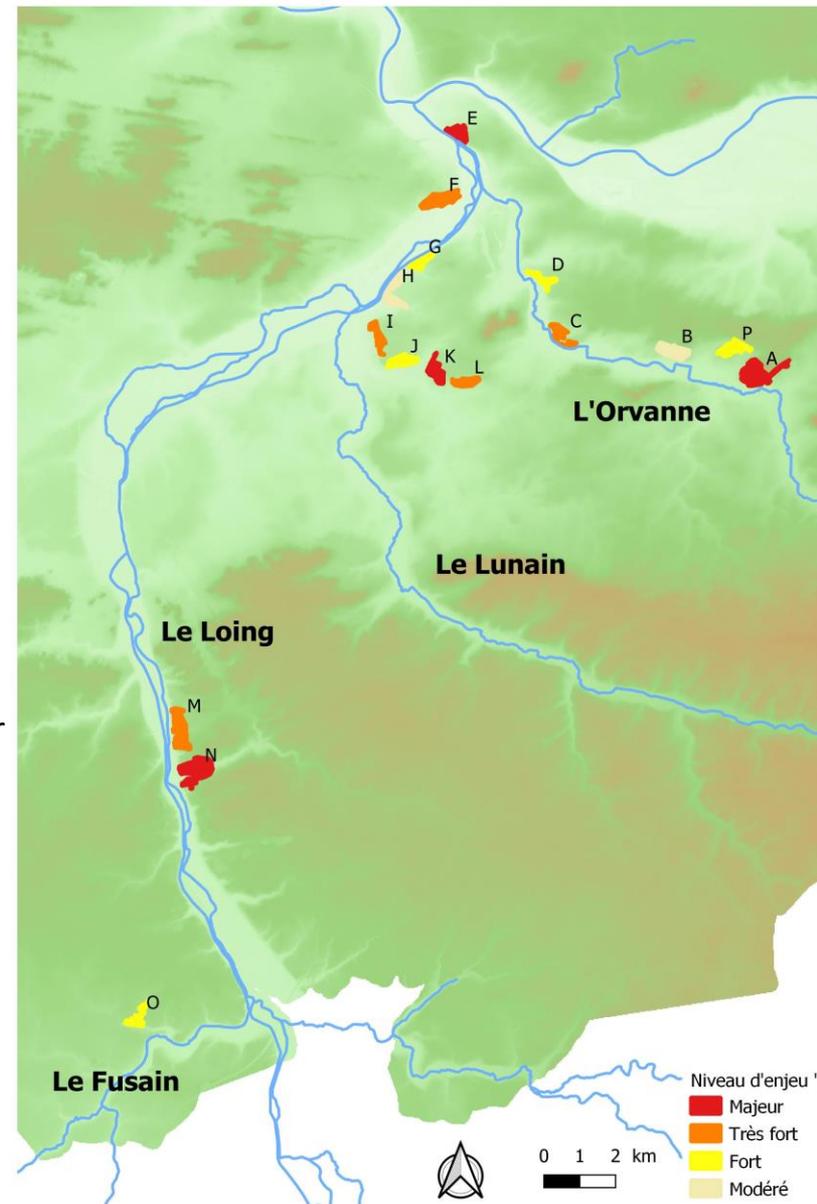
Diagnostic flore et habitats de 16 coteaux du Loing et de ses affluents franciliens

- Constat initial : coteaux calcaires insuffisamment pris en compte dans les dispositifs de protection existants
- Objectifs : évaluer les enjeux et hiérarchiser les sites étudiés (contextes similaires → comparaison cohérente)
- Expertise focalisée sur la flore patrimoniale et les habitats agropastoraux

La flore

- 76 espèces « patrimoniales »
- 55 espèces menacées dont 13 espèces en danger critique d'extinction (« CR »)
- 17 espèces protégées dont 2 a l'échelle nationale

→ enjeux floristiques très importants, réelle responsabilité de conservation régionale pour plusieurs espèces



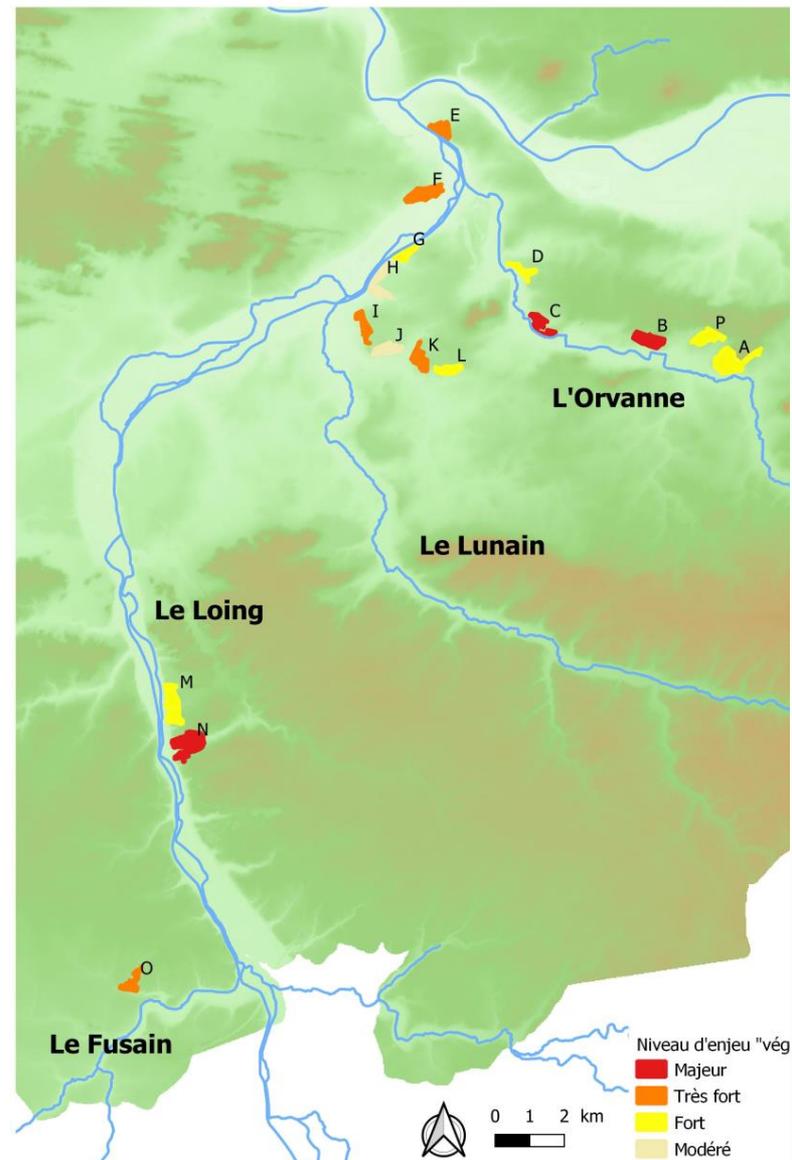
Diagnostic flore et habitats de 16 coteaux du Loing et de ses affluents franciliens



Les habitats naturels

Code N2000	Intitulé	Enjeux de conservation (Fernex, 2015)
4030	Landes sèches européennes	Moyen
6110*	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi	Moyen
6210*	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	Fort
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	Moyen
5310	Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	Moyen

- Pelouses originales, exclusives à ce territoire
- Principale zone de présence francilienne des végétations de dalles calcaires (6110*)



Diagnostic flore et habitats de 16 coteaux du Loing et de ses affluents franciliens



Diagnostic flore et habitats de 16 coteaux du Loing et de ses affluents franciliens



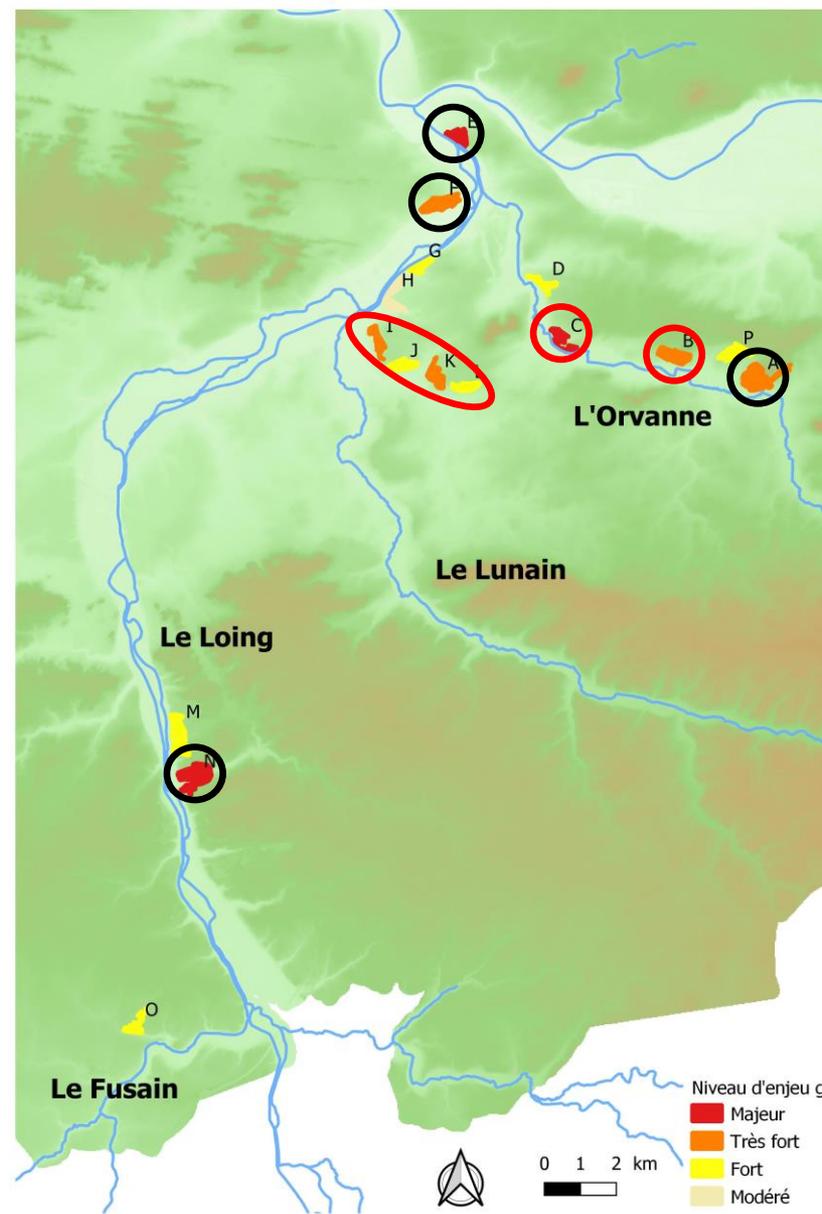
Cartographie des fonds de vallées du Loing, du Fusain, du Lunain et de l'Orvanne

Synthèse des enjeux

- 3 sites à enjeux « majeur »
- 5 sites à enjeux « très fort »
- 7 sites à enjeux « fort »
- 1 site à enjeu « modéré »

- Sites protégés et / ou bénéficiant de mesures conservatoires
- Secteurs à protéger de manière prioritaire

➔ Niveau de protection jugé insuffisant au regard des enjeux



Avis et remarques

- Cartographie des habitats : une première étape
- Autres enjeux potentiels (faune) à identifier sur le périmètre
→ vertigos, Agrion de mercure?, coléoptères saproxiliques?, chiroptères, poissons... (inventaires à cibler en fonction de la cartographie produite)
- Réflexion à mener pour une meilleure cohérence des périmètres N2000 du territoire? (Fusion avec le site de la Basse vallée du Loing?),
- Réflexion à mener autour de l'intégration des coteaux au périmètre? (compétences de la structure animatrice)
- Une extension : oui mais à cibler au mieux (périmètre trop important déconseillé → animation efficace)

Planning prévisionnel

Cartographie des fonds de vallées:

- Fin mai 2022 : finalisation du traitement des données (digitalisation/harmonisation/validation...)
- Fin août : production des cartographies
- Septembre/octobre : finalisation du rapport de synthèse

Diagnostic des coteaux :

- Travail en cours de finalisation (objectif de rendu avant la fin du printemps)



Merci de votre
attention

Marion GRIMAUD

Chargée d'études Natura 2000

Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la
Protection du Milieu Aquatique

22 rue des Joncs, Hameau d'Aubigny, 77950
MONTEREAU-SUR-LE-JARD

Tél : 01 64 39 03 08 / 06 82 43 25 37
natura2000@federationpeche77.fr

© FDAAPPMA 77



Pour en savoir plus...

Plusieurs documents sont à disposition sur le site internet Natura 2000 (fiche d'aide pour les évaluations des incidences, rapports des suivis scientifiques, bilans d'animation, support de communication, etc.):

<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/rivieres-du-loing-et-du-lunain/documents-a-telecharger>



Glossaire Code des Poissons

- ABL : Ablette
- ANG : Anguille
- BAF : Barbeau fluviatile
- BOU : Bouvière
- BRB : Brème bordelière
- BRE : Brème commune
- BRO : Brochet
- CAS : Carassin
- CCO : Carpe commune
- CHA : Chabot
- CHE : Chevesne
- EPI : Epinoche
- EPT : Epinochette
- GAR : Gardon
- GOU : Goujon
- GRE : Grémille
- HOT : Hotu
- LPP : Lamproie de Planer
- LOF : Loche franche
- LOR : Loche de rivière
- LOT : Lotte
- PER : Perche commune
- PES : Perche soleil
- ROT : Rotengle
- SAN : Sandre
- SIL : Silure glane
- SPI : Spirilin
- TAN : Tanche
- TRF : Truite fario
- VAI : Vairon
- VAN : Vandoise